



|| Saint-Priest-des-Champs



Un équipement au service des associations et des habitants

Bulletin | **2021**
Municipal



|| Le Mot du Maire

Chers amis,

Vous retrouvez un nouveau bulletin municipal, dans lequel nous faisons le point sur pratiquement deux années de travail. Deux années malheureusement marquées par la crise de la covid. Deux années difficiles pour nous tous, les personnes isolées l'ont été encore plus, la période de confinement a été mal vécue par tous. Nos associations, lieu de vie, de rencontre, d'échange, de convivialité ont été mises en sommeil. Nous avons de la chance d'avoir des commerçants locaux qui ont répondu à nos besoins, nous pouvons les féliciter et les remercier de leur disponibilité et du travail qu'ils ont fait. Chacun d'entre nous a pu s'apercevoir de l'importance d'avoir des commerces de proximité, nous pouvons continuer à leur faire confiance. De même je tiens à remercier les services municipaux, qui ont continué à assurer leur travail au service de la population, montrant là aussi l'importance de services publics de proximité. Notre cabinet infirmier s'est mobilisé et se mobilise encore dans l'intérêt de nous tous face à cette crise. Nos pompiers n'ont pas pu intervenir comme ils le souhaitaient, mais leur activité cette année atteint cependant un niveau

|| Sommaire

LE MOT DU MAIRE // EMPLOYÉS	2-3
BUDGET ET COMPTES	4-5
HOMMAGE À JEAN LONCHAMBON	6-7
COMMISSIONS COMMUNALES / HORAIRES	8
TRAVAUX	9-10
PROJETS	11-12
VIE COMMUNALE	13-16
FOYER ADAPEI	17
ASSOCIATIONS COMMUNALES	18-25
TERRITOIRE / INFOS PRATIQUES	26-32
NOUVEAUX ARRIVANTS / ÉTAT CIVIL	32-33
ANNUAIRE PROFESSIONNEL	34-35
FESTIVITÉS	36

La Mairie

Le Bourg - 63 640 Saint-Priest-des-Champs

☎ 04.73.52.51.45

✉ mairie.priest.champs@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations communales sur le site de la commune www.saint-priest-des-champs.fr

📍 Mairie de St Priest des Champs.

|| Employés



Secrétariat :

Andréa BATISTA (en remplacement de Déborah ROUSSEL actuellement en congé maternité)

Stéphanie GIRAUDET • Laetitia BURDZINSKA

important, là aussi nous pouvons comprendre l'importance qu'ils ont pour le maintien de la sécurité sur notre commune. Notre commune a été durement touchée par cette crise, la population, vous tous, avez su bien réagir en participant à une très grosse majorité aux vaccinations, en respectant les gestes barrières, nous devons continuer dans ce sens, pour nous protéger et pour protéger les autres aussi.

Malgré cette période inoubliable, et pas terminée, le conseil municipal a continué de travailler. Le plus important sujet de réflexion concerne l'aménagement de la place du bourg et de ses abords. Vous avez été nombreux à participer à cette réflexion, vos idées sont importantes. Notre place a besoin d'être rénovée, nous devons lui garder son côté pratique pour favoriser l'accès à nos commerces, tout en essayant de rendre notre bourg attractif.

Nous devons maintenir l'attrait de notre commune, nous avons de nombreux nouveaux arrivants, nous sommes heureux de les accueillir, mais nous devons aussi tout faire pour que leur intégration se passe bien. Cinq nouveaux locatifs vont être construits par l'OPHIS routes des fades. Nous avons besoin de nouvelles populations, nous devons aussi offrir à nos jeunes des solutions de logement.

Nous continuons nos travaux de voirie pour la maintenir en état. Nous devons régulièrement réfléchir à des actions dans l'intérêt collectif de notre commune. Vous trouverez dans ce bulletin l'ensemble des réalisations et des projets. Vous le constatez chacun travail dans son domaine de compétence. Je voudrais ici remercier tous mes collègues élus qui apportent leur pierre à l'édifice, mais aussi les employés municipaux, sans qui rien ne serait possible. Il est important d'avoir une équipe unie qui avance dans le même sens, avec le même objectif, l'intérêt des habitants, de la commune. Nous avons

pris ces engagements de travail, de présence, de disponibilité, d'union, nous vous devons de les respecter. Nous apprécions de vous rencontrer en mairie ou en tout autre endroit de la commune pour échanger, entendre vos avis, c'est ensemble que nous ferons progresser notre commune.

J'espère que les conditions sanitaires vont enfin s'améliorer, que nous pourrons nous retrouver pour des moments de convivialité que nous apprécions tous. J'espère que nos associations vont pouvoir reprendre l'animation importante de notre commune. J'espère que la reprise économique sera au rendez-vous pour nos commerçants et artisans, que toutes les actions menées dans ce sens n'oublient pas le monde rural.

Au moment où j'écris ces lignes, nous ne savons pas encore si la cérémonie des vœux sera maintenue, elle est prévue le samedi 22 Janvier à 10h à la salle polyvalente, nous vous tiendrons informé.

Nous passerons encore des paniers cadeaux pour nos anciens pendant les fêtes de fin d'année, le traditionnel repas n'ayant pas pu être organisé une seconde année consécutive, j'espère que nous nous retrouverons au printemps pour ce moment convivial et festif.

L'ensemble du conseil municipal et des employés se joint à moi pour vous présenter à toutes et tous nos meilleurs vœux de bonheur de santé pour cette nouvelle année. Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, entourés de ceux que vous aimez.

Au plaisir de vous rencontrer.

Amitiés et dévouement.

Bernard FAVIER



Cantine :

Marc SAGIS (en remplacement de Michelle PINTO actuellement absente)

Aide à la cantine – garderie – ménage :

Agnès ARNAUD

ATSEM – garderie :

Célia MOURDON



Voirie :

Pascal BOUDOL • Michel STEGER • Pascal Sauvannet • Céline TRON (absente sur la photo)

À noter la fin de contrat d'apprentissage de Laura CHAMPOMIS en septembre 2021. Elle était présente au sein de l'équipe de voirie depuis septembre 2019, nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite.

Budget Communal 2021

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
60	Combustible, eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, alimentation, vêtements de travail, fourniture de petits équipements, produits pharmaceutique	109 691
61	Entretien matériel, terrains, bâtiments, voies et réseaux, forêts, assurances, formations, contrôles véhicules	82 811,53
62	Fêtes et cérémonies, téléphone, affranchissement, transports scolaires, transports école, frais de gardiennage ONF,	33 300
63	Impôts	20 150
12	Charges de personnel	233 170
65	Participation aux différents organismes de coopération intercommunautaires, indemnités élus, subventions associations	302 894,78
66	Intérêts d'emprunts	15 000
23	Virement à la section d'investissement	380 000
42 et 14	Écritures comptables nulles	2 700
67	Dotations provisions risques et charges	3 000
TOTAL		1 182 717,31 €

RECETTES		
2	Excédent de fonctionnement 2018	425 196,34
13	Remboursement salaires, emplois aidés	16 500
70	Coupe de bois, produits forestiers, concession cimetièrre, occupation domaine public, cantine scolaire, charges de location, conventions pâturage, indemnité agence postale	32 800
42	Opération d'ordre budgétaire nulle	6 000
73	Impôts	267 703,50
74	Dotations versées par l'État	402 689,57
75	Locations diverses	30 825,50
76	Produits de participation	2,40
77	Produits exceptionnels, remboursement assurance sinistre toiture	1 000
TOTAL		1 182 717,31 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
1	Solde N-1	0
10	Taxe d'aménagement	606
40	Opérations d'ordre budgétaire	6 000
16	Remboursement capital de l'emprunt et remboursements cautions logements	747 700
2041	Subventions équipement (SIEG EP)	11 500
21	Concerne l'aménagement de bourg chaudières des logements, équipement école, l'entretien du stade et de la salle des associations, vaisselle salle des fêtes, le mobilier scolaire, camion benne, la restauration d'un registre d'état civil	937 400
2031	Etudes adressage, aménagement de bourg, diagnostic logements communaux	41 200
23	Concerne l'aménagement de la salle des fêtes, la voirie communale et les travaux d'accessibilité	228 936,36
TOTAL		1 973 342,36 €

RECETTES		
001	Résultat reporté	449 758,36
21	Virement section fonctionnement	380 000
10	Dotation fond divers (FCTVA, TA...)	46 000
13	Subventions aménagement salle des fêtes, travaux connexes, adressage, aménagement de bourg	955 125
165	Caution logements	250
27	Remboursement crédit-bail four boulangerie	4 200
040-041	Opérations d'ordres budgétaires Et de transfert (colonie)	122 900
24 - 21111	Produits cessions : participation voirie forestière miremont, participation Biollet Pont de Laussedat	15 109
TOTAL		1 973 342,36 €

Budgets 2021

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement :

Section de fonctionnement équilibrée à : **14 596,00 €**

Investissement :

Section d'investissement équilibrée à : **58 341,41 €**

FUNÉRAIRE

Équilibré à : **3 286,15 €**

Compte Administratif 2020

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

60	Combustible, eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, alimentation, vêtements de travail, fourniture de petits équipements, produits pharmaceutique	92 129,85
61	Entretien matériel, terrains, bâtiments, voies et réseaux, forêts, assurances, formations, contrôles véhicules	44 550,35
62	Fêtes et cérémonies, téléphone, affranchissement, transports scolaires, transports école, frais de gardiennage ONF	15 189,48
63	Impôts	9 724,00
12	Charges de personnel	198 362,02
65	Participation aux différents organismes de coopération intercommunautaires, indemnités élus, participation au budget assainissement et CCAS, subventions associations	151 443,66
66	Intérêts d'emprunt	12 702,43
68	Dotations aux amortissements	797,67
73	Fonds de péréquation ressources intercommunale	809,00
TOTAL		525 708,46 €

RECETTES

13	Remboursement salaires, emplois aidés	12 587,91
70	Coupe de bois, produits forestiers, concession cimetièrre, occupation domaine public, cantine scolaire, charges de location, conventions pâturage, indemnité agence postale	32 064,54
73	Impôts	282 749,21
74	Dotations versées par l'État	373 499,42
75	Locations diverses	34 278,63
76	Produits de participation	2,40
77	Produits exceptionnels	4 395,12
TOTAL		739 577,23 €

ASSAINISSEMENT

Aucun investissement cette année. Il correspond à l'amortissement des équipements et aux réserves pour de futures installations. En recette : la surtaxe d'assainissement et le report des années antérieures.

Fonctionnement :

Dépenses réalisées : **13 662,17 €**

Recettes réalisées : **15 347,73 €**

Investissement :

Dépenses réalisées : **9 548,80 €**

Recettes réalisées : **12 235,00 €**

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

165	Dépôts et cautionnements	213,22
2041	SIEG Éclairage public	587,67
16	Remboursement capital de l'emprunt	29 863,72
21	Concerne l'achat de la sonorisation, d'une armoire frigorifique, de la tonnelle, d'un volet pour un logement, d'un tracteur tondeuse, d'un aspirateur et du renouvellement des sièges de la mairie, de l'arrosage du stade et du mobilier scolaire.	15 076,93
23	Concerne les travaux connexes à l'aménagement foncier, les travaux de la salle des fêtes	342 961,17
TOTAL		388 702,71 €

RECETTES

001	Résultat reporté	517 278,20
040	Opération d'ordre de transfert	797,67
10	Dotations fond divers (FCTVA, TA...)	182 074,89
13	Subventions aménagement salle des fêtes, travaux connexes, voirie forestière	138 082,93
16	Caution logement	227,38
TOTAL		838 461,07 €

Compte Administratif 2020

Il correspond aux dépenses et recettes réalisées sur l'exercice 2020.

FUNÉRAIRE

Il correspond aux sommes versées par les familles qui servent à rémunérer l'agent funéraire.

Dépenses réalisées : **1 496,28 €**

Recettes réalisées : **1 782,43 €**

CCAS

Il correspond aux sommes dépensées pour financer certaines actions sociales comme le repas offert aux personnes de plus de 65 ans, la galette à l'ADAPEI, l'arbre de Noël pour les enfants, les aides possibles aux plus démunis.

Dépenses réalisées : **3 475 €**

Recettes réalisées : **0 €**

Il a été décidé de supprimer le budget CCAS afin de simplifier la gestion budgétaire de la commune. C'est pourquoi, en 2020, aucune recette n'a été encaissée sur ce budget. Toutefois, les actions qui étaient menées par le CCAS seront toujours réalisées, mais financées via le budget principal de la commune.

Hommage à Jean Lonchambon

Adjoint de 2001 à 2014



Le maire de la commune que je suis ne pouvait que te rendre hommage, rendre hommage à la personnalité de cet homme qui a toujours été à mes côtés dans tous les moments durant nos mandats d'élus communs, toi, notre ami Jean Lonchambon.

Jean aimait les autres, aimait son village, aimait notre commune de Saint Priest des Champs, sans jamais oublier sa commune de naissance Espinasse. Jean a beaucoup œuvré dans le milieu associatif mais aussi au conseil municipal. Jean s'est engagé sans faille, avec dévouement pour notre commune.

En 2001 Jean entre au conseil municipal, il devient adjoint pendant deux mandats. Il sera notamment 1^{er} adjoint pendant plus de 10 ans. Il relève avec enthousiasme ce nouveau défi, il assume pleinement ses nouvelles responsabilités. Très présent dans la commune, il est attentif au bon déroulement de toutes les opérations pour le bien-être de tous les habitants. Ses compétences lui permettent de s'occuper de la commission bâtiments. Il prend très à cœur ses responsabilités et consacre beaucoup de temps à la commune.

Avec Jean nous avons travaillé en toute confiance, il donnait son avis, réfléchissait, toujours dans l'intérêt général. Jamais nous n'avons eu une divergence, Jean savait défendre la position qui était la nôtre. Son engagement était total, jamais absent à une réunion, il a notamment suivi, pendant toute la durée de la construction, un an et demi, les travaux du centre ADAPEI, tous les mardis. Sa gentillesse a fait que là aussi il a su se faire apprécier de tous.

Il passait souvent à la maison quand un sujet lui posait problème, il avait besoin d'en parler, d'échanger, pour trouver la meilleure solution, il voulait faire avancer sa commune.

Discret mais attentionné, dévoué mais réservé, il faisait preuve d'une grande qualité d'écoute à l'égard de tous. Jean faisait parti de ceux qui n'employaient

pas le « je » mais plutôt le « nous ». Jean fut un élu dévoué, dont la discrétion ne cachait en rien la motivation au service de ses compatriotes. Au cours de ces deux mandats Jean était devenu une personnalité reconnue de la commune et des alentours.

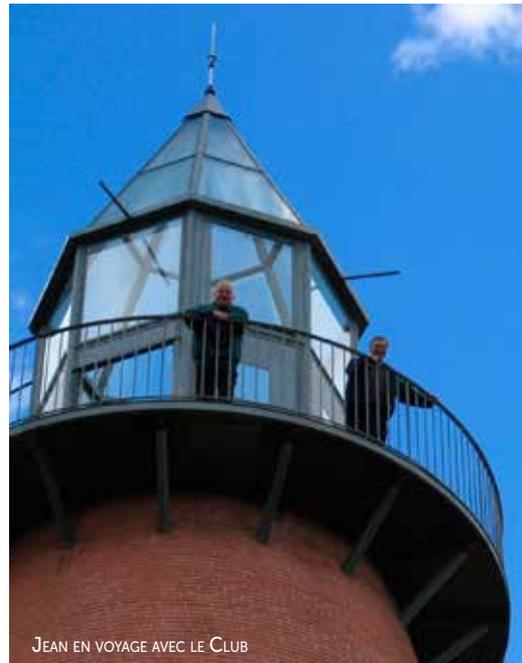
En 2014, il n'a pas souhaité se représenter, estimant ne plus pouvoir assurer pleinement ses fonctions pendant encore 6 ans. En effet quand Jean prenait une responsabilité il voulait être sûr de l'assumer, de tout faire pour le mieux. Sa disponibilité et son dévouement nous ont manqué. Le conseil municipal, ce jour-là, a perdu une personne extrêmement attachée au bien commun, aujourd'hui les Saint Priestois perdent un ami.

Jean adhère également à de nombreuses associations telles que le comité des fêtes, le comité d'organisation de la foire, le club des anciens, les anciens d'AFN, les parents d'élèves quand Chrystelle était à l'école primaire ... il était présent au stade tous les dimanches pour suivre les résultats de l'équipe de foot, le foot aussi sa passion. Il était toujours disponible pour participer à l'organisation et la mise en œuvre d'événements notamment au comité des fêtes, avec l'organisation de la fête du cidre où son engagement était total.

Mais quand le besoin s'en faisait sentir, Jean ne restait pas simple participant, il savait prendre ses responsabilités. C'est ainsi qu'il fut président du COF pendant plus de 10 ans. Tous ceux qui l'ont suivi dans cette aventure ont pu apprécier son organisation



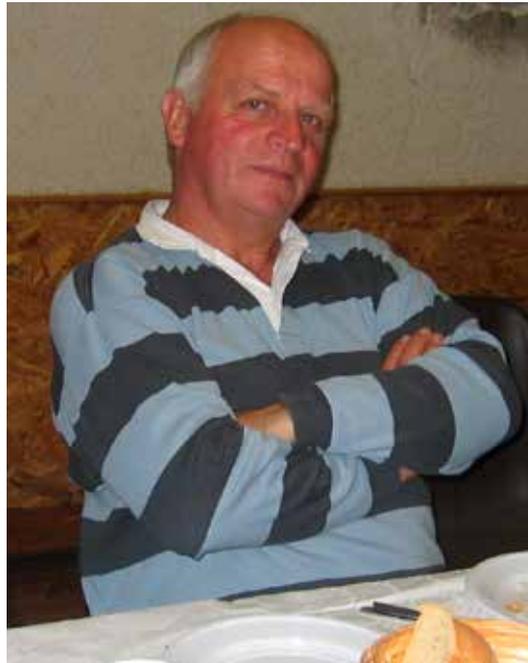
JEAN AVEC LE CLUB



précise, son sens de l'humain, quand il le fallait il allait voir tel ou tel chez lui pour le convaincre de venir ou de revenir. C'était difficile de lui résister de lui dire non. Il avançait ses arguments, il connaissait parfaitement son sujet, comment résister à son regard, l'entrevue se terminait souvent par son sourire malicieux, il savait qu'il avait réussi, que tout rentrait dans l'ordre.

Depuis 2015, il avait pris en mains les destinées du club du 3^{ème} âge. Là aussi avec ses copains, il a travaillé pour tous, fait vivre cette association pour le bonheur de tous les anciens de notre commune. Les thés dansants, les repas, les concours de belote, tout était parfaitement organisé.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux ici pour te dire un dernier adieu. Ton décès laisse un vide, bien sûr encore plus grand pour ta famille, mais aussi pour nous tous à Saint Priest. Jean était une personne franche sur laquelle nous pouvions compter, une personne tournée vers les autres, à l'écoute et disponible. Ces qualités ont fait qu'il était apprécié de tous.



Au nom de la commune, du conseil municipal, des agents municipaux, des élus qui l'ont côtoyé, mais aussi à titre personnel, je tenais à te rendre cet hommage et à dire toute la reconnaissance de la collectivité pour cette vie publique bien remplie.

Marie Claire, Chrystelle et Robert, Emma et Clément, sa famille, à chaque fois qu'il avait l'occasion de parler d'eux, on sentait dans sa voix, beaucoup de fierté, d'admiration, voire d'émotion. Tel était Jean et c'est ce souvenir, admiratif et ému, que nous garderons de lui.

A toi, Marie Claire et à toute ta famille, je vous présente, au nom des adjoints et des conseillers municipaux, des employés municipaux, de l'ensemble des associations et en mon nom personnel mes plus vives et sincères condoléances ainsi que l'expression de toute notre sympathie.

Jean, le moment est venu de nous quitter et nous te remercions tous pour l'ensemble de ton œuvre qui est encore plus importante que celle que j'ai essayé d'aborder ici.

Adieu Jean, repose en paix.

Texte lu lors de ses obsèques

Commissions communales

COMMISSIONS COMMUNALES	RESPONSABLE	MEMBRES
APPEL D'OFFRE	Bernard FAVIER	Gilles GOUYON (Titulaire), Lionel LECUYER (Suppléant) Pierrette ALVES (Titulaire), Claude GRENAT (Suppléant) Marie-Claude BAGNAUD (Titulaire), Gérard MOURLON (Suppléant)
BUDGET	Bernard FAVIER	Gilles GOUYON - Pierrette ALVES - Claude GRENAT - Marie-Claude BAGNAUD - Michel FONTENIL - Sophie COMBEMOREL - Patrice GIRAUD
MATÉRIEL COMMUNAL	Gérard MOURLON Claude GRENAT	

COMITÉS CONSULTATIFS	RESPONSABLE	MEMBRES ÉLUS & HABITANTS
TOURISME ET PATRIMOINE	Pierrette ALVES	Marie-Claude BAGNAUD - Alexis RENARD - Frédérique DESAUNOIS - Sophie COMBEMOREL - Florine LORANS - Agnès GOURDY - Patrice GIRAUD - Bernard FAVIER LACOT Philippe - BONNET Hervé - CHEFDEVILLE Joelle - ROUILLE Ingrid- ROUILLE Yannick
COMMUNICATION et INFORMATION ECOLE ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS	Patrice GIRAUD	Sarah GUILBERT - Sophie COMBEMOREL - Agnès GOURDY - Gilles GOUYON - Marie - Claude BAGNAUD - Frédérique DESAUNOIS - Bernard FAVIER SANNE Martine - LACOT Philippe - ROUILLE Yannick - GOSSELIN Tristan - BERRAUD Séverine
ACTION SOCIALE	Bernard FAVIER	Florine LORANS - Sophie COMBEMOREL - Pierrette ALVES - Agnès GOURDY - RICARD Maryline - SANNE Martine - GANGLOFF Sandrine - LEBRETON Marie - BASCOBERT Marie-France - CHASSAGNETTE Michelle
VOIRIE ASSAINISSEMENT	Claude GRENAT	Lionel LECUYER - Pierrette ALVES - Gérard MOURLON - (Bernard FAVIER)
BATIMENTS COMMUNAUX	Gilles GOUYON	Patrice GIRAUD - Michel FONTENIL - Gérard MOURLON - Alexis RENARD - Pierrette ALVES - Florine LORANS - Marie-Claude BAGNAUD - Bernard FAVIER MIGNOL Jean-Pierre - GIRAUDET Jean-Claude
VIE COMMUNALE et ASSOCIATIVE ENVIRONNEMENT SUIVI et ENTRETIEN DU BOURG	Pierrette ALVES	Florine LORANS - Sophie COMBEMOREL - Agnès GOURDY - Frédérique DESAUNOIS - Marie-Claude BAGNAUD - Alexis RENARD - Lionel LECUYER - Gérard MOURLON - Michel FONTENIL - Patrice GIRAUD - Bernard FAVIER LEBRETON Marie - MERVEILLE Flavie - BONNET Hervé - ROUILLE Ingrid - LACOT Philippe - TOURNIER Cécile
Commission menus	Patrice GIRAUD	Sophie COMBEMOREL-Frédérique DESAUNOIS - Agnès GOURDY - Bernard FAVIER - Pierrette ALVES

Horaires Mairie / Agence Postale

La Mairie est ouverte et vous accueille aux horaires suivants :

Lundi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 17h30
Mardi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 17h30
Mercredi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 17h30
Jeudi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 17h30
Vendredi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 17h30
Samedi	09h00 -12h00

L'Agence Postale est ouverte tous les jours aux horaires suivants :

Lundi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 16h00
Mardi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 16h00
Mercredi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 16h00
Jeudi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 16h00
Vendredi	08h30 – 12h00 et 13h00 – 16h00
Samedi	09h00 -11h00

L'agence postale assure toutes les opérations courantes d'un bureau de poste ordinaire et réalise les opérations bancaires de dépannage : retrait et dépôt d'espèces jusqu'à 500 € par semaine (7 jours glissants), vente de timbres, envoi de colis,...

Travaux

Salle des fêtes

Les habitants de la commune ont enfin découvert une jolie salle des fêtes entièrement refaite à neuf. Vous pourrez passer d'agréables moments lors des repas, bals ou autres manifestations festives organisés par les associations locales. En effet, les travaux de la seconde tranche sont terminés depuis le 17 Décembre 2020.

Nous avons maintenant une salle aux normes pour recevoir du public.

Travaux réalisés :

- L'isolation extérieure et intérieure, le changement de toutes les huisseries va apporter un confort thermique et phonique réel.
- L'ancien parquet a été remplacé entièrement par un nouveau en chêne.
- Un nouveau hall extérieur a pris place.
- L'espace sanitaire a été déplacé et il comprend aujourd'hui :
 - > 2 toilettes hommes et femmes
 - > 1 toilette mixte PMR
 - > 3 urinoirs
 - > 2 lavabos
 - > 1 sèche mains

L'achat de nouvelles tables, chaises et des chariots de rangement ont été opérés.

Un nouveau bar a pris place dans le hall d'entrée de la salle et deux espaces de stockage fermés ont été aménagés pour ranger les tables et les chaises notamment.

Un autre point fort de cette rénovation est porté sur la cuisine, elle est maintenant équipée de :

- Une armoire de maintien en température
- Une armoire réfrigérée
- Un lave-vaisselle
- Une cuisinière électrique
- Un évier avec une douchette
- Un lave mains
- Un chariot à servir ou desservir
- Deux armoires de rangement avec de la vaisselle

Dans la continuité de la rénovation de la salle les tarifs de location ont été revus par le conseil municipal :

- La gratuité pour les associations de la commune
- 100 € pour les particuliers de la commune sans la cuisine et 150 € avec la cuisine
- 200 € pour les personnes extérieures à la commune sans la cuisine et 300 € avec la cuisine

Une caution sera demandée ainsi qu'une attestation d'assurance. Le nettoyage sera effectué par le locataire, et un état des lieux sera effectué avant et après la manifestation.



Plan de financement de la 2^{ème} tranche :

COÛT DE REVIENT	HT EN €	TTC EN €
Travaux d'aménagement	285 913,13 €	343 095,76 €
Architectes	25 682,00 €	30 818,40 €
Mission géotechnique, Sécurité Protection Santé, Contrôle technique, Mission Amiante, Mission AD'AP	5 175,00 €	6 210,00 €
Appels d'offre/divers/imprévus	487,54 €	585,05 €
TOTAL	317 257,67 €	380 709,20 €

MOYENS FINANCIERS	TTC EN €
Subvention Conseil Départemental F.I.C	16 055,00 €
DETR 30 % sur un montant de 264 219 HT	79 265,00 €
Conseil Régional sur un montant de 264 219 HT	50 000,00 €
Subvention Etat D.S.I.L (25%) sur un montant de 264 219 HT	66 054,00 €
Participation communale	105 883,67 €
TVA	63 451,53 €
TOTAL	380 709,20 €



Église

Suite au rapport de visite technique nous avons effectué les travaux suivants :

- Mise aux normes incendie
- Remplacement du coffret électrique de sécurité du clocher
- Restauration mécanique des 2 cloches
- Remplacement des paliers, axes battants, ...

Coût des travaux de rénovation : **17 257,80 €**



Salle des associations

Il a été décidé de créer un espace de rangement pour les tables et les chaises ainsi qu'un local pour le RAM, dans les anciens garages de la cure.

L'entreprise Maignol a effectué les travaux de démolition, percements, rebouchages, enduits intérieurs et extérieurs et la pose des menuiseries extérieures.

L'achat de nouvelles tables et chaises et des chariots de rangement ont été opérées

L'équipe technique de la commune a effectué les travaux de menuiserie intérieur, électricité, la création du local du RAM (Relais des Assistantes Maternelles), l'isolation et le bardage.

La salle est louable par tous aux tarifs suivants :

- La gratuité pour les associations de la commune et d'intérêts intercommunales
- 50 € pour les particuliers de la commune
- 150 € pour les personnes extérieures de la commune

Dans tous les cas une caution de 150 € est demandée lors de la location.



Plateforme de broyage

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) et la commune ont décidé de créer une plateforme de broyage à l'ancienne décharge. Une signalétique et des zones ont été définies afin de pouvoir déposer les branches apportées par les habitants de la commune.

Ces dernières seront ensuite broyées. Le broyat obtenu sera utilisé par nos services techniques pour pailler les espaces fleuris. Les habitants peuvent aussi venir en récupérer gratuitement en contactant au préalable la mairie. Ce broyat peut être utilisé en paillage ou comme matière sèche essentielle au compostage.

Cimetière

Nous avons mis en place dans le cimetière communal un ossuaire.

14 concessions ont été remises en état à ce jour (creusement, exhumation, ...). Les 36 autres seront terminées en 2022. Suite aux demandes, 4 nouvelles cavurnes vont être installées.

Dans notre démarche de recyclage nous avons mis un bac de déchets verts devant le cimetière, qui a été confectionné par nos agents communaux.



Voirie

VOIRIE 2021

DÉPENSES	MONTANTS EN € TTC	RECETTES SUBVENTION DETR EN € TTC (EN COURS DE DÉPÔT)	RECETTES SUBVENTION FIC EN € TTC	RESTE À CHARGE EN € TTC
PEROL	166 865,00 €	30 000,00 €	41 382,52 €	95 482,48 €
TOTAL	166 865,00 €	30 000,00 €	41 382,52 €	95 482,48 €

En 2020 le programme a consisté en la reprise de la voirie goudronnée depuis le village de Perol, passant par Lacost et allant jusqu'à La Course de Montpied. Suite aux malfaçons, ce travail a dû être repris durant l'année 2021. En raison d'une météo défavorable cet été, le SIV n'a pas pu réaliser les travaux prévus aux lieux dits Le Chirol, Le Pradeix et La Sauvolle. Ces derniers seront inscrits prioritairement pour l'année 2022.

VOIRIE 2021 (REPORTÉ EN 2022)

DÉPENSES	MONTANTS EN € TTC	RECETTES SUBVENTION FIC EN € TTC	MONTANTS CONTRIBUTION EN € TTC
LE CHIROL	39 162,50 €	9 712,30 €	29 450,20 €
MONTÉE DU PRADEIX	37 485,00 €	9 296,28 €	28 188,72 €
LA SAUVOLLE	101 169,75 €	25 090,10 €	76 079,65 €
TOTAL	177 817,25 €	44 098,68 €	133 718,57 €

Projets

Aménagement du Centre-Bourg

La commune de St Priest des Champs souhaite mener différentes opérations afin de réaménager son centre-bourg.

Il est souhaité que cette opération se réalise, dans un souci d'attractivité de la commune et de la place, en facilitant par exemple, la reprise ou la création de nouveaux commerces aux abords de celle-ci. Mais également en favorisant l'arrivée de nouveaux habitants dans les maisons bordant la place, tout en conciliant les différents usages de la place (stationnement des véhicules, festivités locales...)

Après consultation auprès de plusieurs bureaux d'études, le cabinet d'architectes « Les Andains » a été retenu pour réaliser cette mission.

Le souhait du conseil municipal est d'intégrer les habitants de la commune à la réflexion concernant ce projet. Deux questionnaires ont été destinés aux habitants courant 2021, ainsi qu'une réunion publique ont permis de recueillir l'avis de la population.

A l'issue de l'étude « Aménagement de bourg », un programme d'actions opérationnelles sera défini, comprenant entre autre, ces différents projets, qui seront déclinés en fiches actions :

- Réaménagement de la place centrale de la commune, (parking, espaces verts, réfection des réseaux)
- Aménagement des entrées de bourg,
- Création de cheminements piétons en direction du centre-bourg,
- Création et aménagement zone de stationnement salle des fêtes,
- Création d'un jardin pédagogique,
- Aménagement d'une Aire de jeux pour enfants,
- Aménagement des locaux ancienne poste,
- Création d'un nouvel ensemble de logements intergénérationnels,
-

L'ensemble de ces fiches actions donnera lieu à un chiffrage, puis à un phasage dans le temps afin d'étaler la réalisation des travaux.

Pont de Laussedat

Le Pont de Laussedat situé entre les communes de St Priest des Champs et de Biollet passant au-dessus de la rivière du « Colis » nécessite des travaux de rénovation qui doivent comprendre la pose de buse et d'enrochements, la mise en place d'un pont à libre fond. La commune de St Priest se propose de porter le projet pour le compte de la commune de Biollet (le projet étant limitrophe). Les travaux devraient avoir lieu en 2022.

Nature des dépenses	HT EN €
Travaux	48 000,00 €
Total	48 000,00 €

Nature des recettes	TAUX	HT EN €
Subvention Agence de l'eau	80 %	38 400,00 €
Reste à charge de la commune de St Priest des Champs	10 %	4 800,00€
Reste à charge de la commune de Biollet	10 %	4 800,00€
Total		48 000,00 €



COÛT DU PROJET	
Nature des dépenses	21 250,00 €
Nature des recettes	
Subvention Conseil Départemental	9 000,00 €
Subvention Etat (DETR) (demande en cours)	6 375,00 €
Reste à charge de la commune	5 875,00 €
Total	21 250,00 €





Mise en place de l'adressage communal

La mise en place de l'adressage communal a pour objectif de disposer d'adresses normées sur l'ensemble de la commune. Il s'agira de procéder à la

dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation.

Les bénéfices de la mise en place de cette démarche sur la commune de St Priest des Champs sont multiples :

- Assurer la bonne distribution du courrier et la bonne livraison des colis aux administrés et aux entreprises,
- Faciliter l'intervention rapide des secours (pompiers et ambulances),
- Proposer des conditions favorables permettant le déploiement de la fibre sur le territoire communal,

La mise en place de l'adressage doit se dérouler en plusieurs phases :

Le plan d'adressage : Automne 2021 :

Le conseil municipal accompagné d'un bureau d'étude a réalisé la phase de repérage terrain et de géolocalisation des adresses en septembre 2021.

L'ensemble de ces éléments seront recensés dans un document appelé « Plan d'adressage » puis intégrés au sein de la Base Nationale des Adresses (BAN) qui permet de mettre en relation l'ensemble des structures utilisant les adresses (GPS, pompiers, la poste...).

Un courrier d'information sera transmis aux habitants de la commune afin de les informer de leur numérotation au sein de leurs rues ou de leurs hameaux.

La mise en place de la signalétique : 2022

Afin de finaliser la démarche, il sera nécessaire de procéder à l'installation des plaques de numérotation et de dénomination sur l'ensemble de la commune.

Nature des recettes	TAUX	HT EN €
Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	50 %	18 637,50 €
Subvention Etat (DETR)	30 %	11 183,00 €
Reste à charge de la commune	20 %	7 454,50 €
Total		37 275,00 €

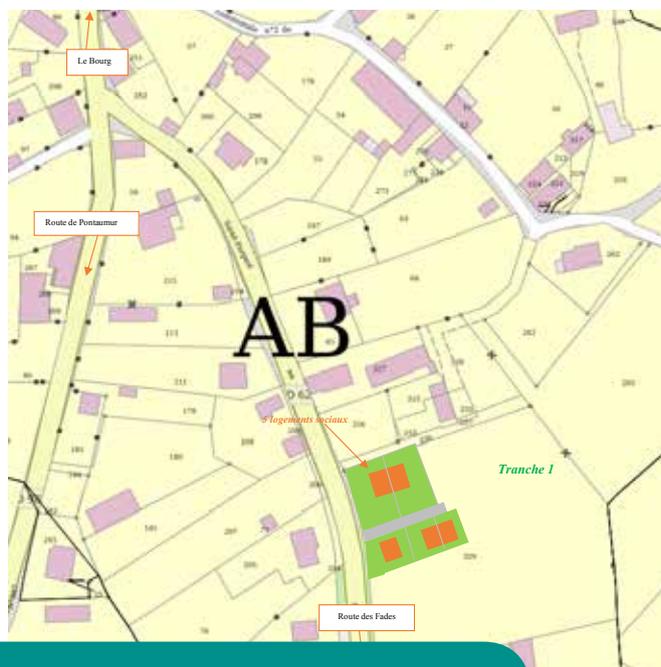
Nature des dépenses	HT EN €
Audit et projet d'adressage	4 750,00 €
Signalétique	32 525,00 €
Total	37 275,00 €



Création de nouveaux logements

Suite à la demande croissante de locations à laquelle la commune a fait face, nous sommes rapprochés de l'OPHIS du Puy-de-Dôme afin d'envisager la création de nouveaux logements.

Ce projet est envisagé sur un terrain situé route des Fades qui comprendrait dans une 1^{ère} tranche, la construction de 5 logements locatifs dont les travaux débuteront fin 2022.



Dégradation des chemins suite aux épisodes orageux de l'été

Suite aux orages survenus durant l'été, plusieurs chemins nécessaires aux activités agricoles ont été endommagés sur la commune (chemins ravinés, pierres emportées...)

Des demandes de financements sont en cours au niveau de l'Etat et du Conseil Départemental afin de procéder à la reprise des chemins dégradés. En fonction des retours des financeurs, la commune pourra se positionner sur la faisabilité ou non de réaliser ces travaux de reprise.

CHEMIN DU TEMPLE

Nous avons évoqué plusieurs fois l'idée de faire un nouveau circuit de randonnée. Finalement nous avons décidé de faire un circuit reliant Saint-Priest des Champs au temple du Bost.

Nous avons travaillé en collaboration avec le centre bouddhiste, l'office du tourisme et la commune de Biollet.

Au départ nous voulions seulement faire une boucle aller-retour Saint-Priest-des-Champs – Le Bost mais suite aux conseils de l'OTC (Office du Tourisme des Combrailles) nous avons agrandi notre circuit il y a donc 2 possibilités :

- Aller/retour St Priest des Champs – Le Bost environ 6,8 Km
- La Grande boucle St Priest des Champs, Le Bost, Etang du Cheix, La Brousse, La Sauvolle, Sous le bois puis le retour en prenant le chemin de la cascade environ 18,8 Km

Nous avons d'abord reconnu le chemin le 1^{er} mai aidé des bénévoles et de la commission tourisme et patrimoine. Nous l'avons balisé par un symbole du bouddhisme (la Rose Dharma) qui nous a été conseillé par les responsables du monastère du temple du Bost.

Vous pouvez aussi le retrouver sur le site de la commune et de l'office du tourisme (www.tourisme-combrailles.fr).

Nous améliorerons le balisage au printemps prochain cette fois aidé d'un professionnel de l'association Belirando qui viendra bénévolement.



AMÉLIORATION DES COURS ET JARDINS

Cette année pluvieuse ne fut pas propice à l'épanouissement des fleurs par contre nous n'avons jamais vu de pelouse aussi verte ; les salades et les choux ont bien poussé mais gare aux limaces et escargots.

Il faut dire qu'en général les jardins ont bien souffert de ce triste été. Nous avons eu 12 participants, un peu moins que d'habitude. Certains habitués n'ont pas voulu s'inscrire en disant que leurs jardins n'étaient pas assez beaux. Cependant nous avons eu la joie d'avoir 3 nouveaux.

Je rappelle que cette participation est ouverte à toute la population, que la récompense est la même pour tous, soit un chèque à dépenser chez nos commerçants locaux et une barquette de pensées offerte par la maison Sauret de St-Gervais. L'important est d'obtenir une commune attrayante pour tous où il fait bon vivre, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

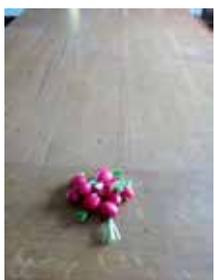
Petits trucs d'un jardinier amateur :

Peut-être ne savez-vous pas que vous pouvez manger des radis pratiquement toute l'année.

Il faut semer vos graines du 15 au 20 août, les couvrir d'un voile de forçage, attendre la germination et continuer vos cultures comme vous avez l'habitude. Pour les garder même l'hiver vous pouvez les bûter, les protéger avec le voile ou des feuilles mortes que vous mettez aux pieds :

Alors si vous vous éclatez en mangeant des radis n'hésitez pas à en semer !

RADIS ROUNDS SEMÉS LE 20/08 RÉCOLTÉS LE 18/09



2. RADIS ROSE D'HIVER DE CHINE SEMÉS LE 20/08 RÉCOLTÉS LE 20/09 CONSOMMER ÉPLUCHÉS COUPÉS EN LAMELLE ET MANGÉS AU BEURRE ET SEL OU CUITS AVEC UN POT AU FEU EN MÉLANGE D'AUTRES LÉGUMES



RADIS NOIRS SEMÉS LE 20/08 RÉCOLTÉS LE 2/11 À CONSOMMER DE LA MÊME FAÇON QUE LES RADIS ROSE DE CHINE.

Pour finir voici une photo insolite

J'ai semé des graines de potimarron, il y en a un qui a été particulièrement en forme il a parcouru 4 m, escalade une murette de 80 cm puis il est parti à l'assaut d'un forsythia pour terminer perché à presque 2 m de haut.

Si vous aussi vous avez des trucs de jardiniers, des photos insolites n'hésitez pas à nous les faire parvenir !



REPAS 3^{ÈME} ÂGE

Comme l'an dernier suite à la pandémie nous n'avons pas pu organiser le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes.

Nous allons reprendre la distribution des paquets cadeaux réservés aux personnes de plus de 70 ans résidant en habitation principale.

En espérant que cette petite attention fera plaisir à tous.

ADSB CŒUR DE COMBRILLES

L'Association pour le Don du Sang remercie chaleureusement tous les donneurs qui se sont présentés en 2021 afin d'aider les malades pour lesquels le sang et ses produits dérivés sont vitaux, sachant qu'il faut pour cela disposer de 10 000 poches par jour.

Nous vous accueillerons avec plaisir, aux prochains dons du sang organisés en 2022, soit :

- les lundis **7 Février, 4 Avril, 8 Août, 5 Décembre** (de 8h /11h) à St Gervais d'Auvergne
- les vendredis **7 Octobre** (16h/19h) à St Priest des Champs
- Le **30 Juin** (16h/19h) à Charensat

Le don est ouvert à toute personne âgée de 18 à 70 ans, pesant plus de 50kgs.

Il se déroule en 1 heure environ.

Pour améliorer la fluidité des dons et limiter les attentes il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site de l'EFS, toutefois nous vous accueillerons toujours sans rendez-vous en gérant au mieux.

MARCHÉS D'ÉTÉ

Nos marchés d'été ont eu lieu en Juillet et Août mais nous n'avons pas bénéficié de temps estival, le soleil nous a rarement accompagné. Ils se sont bien déroulés avec la présence de nombreux commerçants. Les clients ont pu trouver sur place des produits de très bonne qualité sans une excellente ambiance musicale.

Plusieurs artistes se sont succédés, ils ont produit des musiques diverses et variées.

Le retour des commerçants était très positif.

Merci et félicitations aux commerçants exposants et organisateurs et n'hésitez pas à venir nous rejoindre l'an prochain.



MARCHÉ DE NOËL

Décembre 2020, le corps enseignant de Saint Priest des Champs s'est posé la question où allait-il pouvoir faire leur marché de Noël ?

Après concertation entre l'école et la mairie, nous avons choisi d'associer le marché de Noël de l'école, au marché.

Vraiment tout s'est bien passé pour tout le monde, les enfants ont apporté joie et bonne humeur, les parents ont pu faire

leurs marchés et les parents d'élèves ont tenu la buvette avec du vin chaud, la recette était bien entendue pour l'association des parents d'élèves (APE).

Nous avons donc pérennisé cet événement et chaque année les marchés de l'école et de la commune se feront ensemble sur la place du village à la grande joie de tous.

BIBLIOTHÈQUE

Depuis plusieurs années, Claude et Cricri assurent le fonctionnement de la bibliothèque municipale. Elles accueillent les éventuels lecteurs, tous les premiers vendredis de chaque mois de 16h15 à 18h30. Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

ÉCOLE



Depuis la rentrée de septembre, notre école accueille 42 élèves, un effectif en hausse par rapport à l'année dernière.

Valérie Cromarias assure l'enseignement aux 25 plus jeunes (PS, MS, GS, CP, CE1), elle est assistée par Céline Mourdon (ATSEM).

Sophie Guénault enseigne aux 17 élèves de CE2, CM1 et CM2 et elle a en charge la direction de l'école.

La restauration scolaire est assurée par Marc Sagis et Agnès Arnaud. Le temps péri-scolaire du matin et du soir est, quant à lui, animé par Agnès et Célia.

La petite taille de l'établissement et la stabilité de l'équipe apportent une ambiance plutôt «familiale».

Notre école possède toujours sa labellisation E3D 2020, poursuivant ainsi son engagement pour la planète. Le poulailler est en réflexion et un projet potager est en cours de réflexion pour une mise en place espérée au printemps.

Avec le soutien de la municipalité, les élèves de cycle 3 ont mené leur projet de construction et d'installation d'une boîte à dons sur la commune. Chacun peut y déposer ce qui ne lui sert plus mais qui peut servir à d'autres ou y prendre ce qui l'intéresse. Nous comptons sur vous pour la faire vivre et la respecter.

Malgré les conditions sanitaires, l'école a pu participer au projet Scol'and Art sur le thème de l'arbre. Nelly Biard, artiste plasticienne puydomoise, est intervenue dans les classes pour accompagner les élèves. Ce projet s'est finalisé par une exposition des réalisations sur le site de la Chartreuse Port-Sainte-Marie, visible tout l'été.

Pour clore cette année scolaire un peu particulière, une sortie en extérieur a été organisée. Nous avons d'abord dû chercher notre chemin dans le Labyrinthe Géant des Monts de Guéret où les plus grands ont pu tester leurs connaissances de la mythologie grèque. Et après un pique-nique, toujours très apprécié, nous avons rencontré Les Loups de Chabrière.

L'année 2021 se terminera par la participation au marché de Noël de la commune le 17 décembre.



BOÎTE À DON



CONSTRUCTION DE LA BOÎTE À DON



LABYRINTHE GÉANT DES MONTS DE GUÉRET



LES LOUPS DE CHABRIÈRE

Le bruit, l'odeur et la pollution..

Pas facile pour les habitants du bourg, particulièrement ceux qui habitent et travaillent sur la place de Saint Priest, de supporter les gaz d'échappements et le bruit d'un moteur qui tourne pendant que ses occupants vont, vite fait ou pas, chercher du pain, le journal ou 1kg de tomates...

Au delà de la gêne personnelle que peuvent ressentir les habitants, les commerçants et les passants, il y a bien aussi une question de pollution atmosphérique qui nous concerne tous, pas la peine d'en rajouter une couche !

Il n'est jamais facile de changer ses habitudes, c'est vrai, mais il n'est jamais trop tard pour le faire.
Tous nos gestes ont un impact..

Que dit la Loi ?

L'article 2 d'un arrêté du 12 novembre 1963 (toujours en vigueur aujourd'hui), concernant les fumées produites par les véhicules automobiles, stipule que « les véhicules en stationnement doivent avoir leur moteur arrêté, sauf en cas de nécessité, notamment lors des mises en route à froid ».

Laisser tourner le moteur de son véhicule à l'arrêt, sans aucune raison particulière, constitue une infraction au code de la route (article R318-1), sanctionnée d'une contravention de

4^e classe. Soit une amende forfaitaire de 135 €, pouvant être minorée à 90 € ou majorée à 375 €, voire 750 € selon les cas.

Par ailleurs, l'article précise que les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de fumées, de gaz toxiques, corrosifs ou odorants, dans des conditions susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques. Pour rappel, la pollution de l'air cause chaque année plus de 400.000 décès prématurés en Europe.

Si vous n'êtes pas (encore) convaincus :

Contrairement aux idées reçues, éteindre puis rallumer un moteur **ne consomme pas plus que de le laisser tourner au ralenti**. Au contraire, rallumer un moteur qui est déjà chaud consommera moins de carburant que lors du démarrage d'un moteur à froid, par exemple.

Dès lors qu'un usager de la route réalise **un arrêt d'une durée de 20 secondes** ou plus alors qu'il circule au volant d'un véhicule motorisé, ce conducteur réalisera des économies en choisissant de couper le moteur de son véhicule, plutôt que de le faire tourner dans le vide. Même s'il fonctionne au ralenti, le moteur en marche d'un véhicule continue de consommer du carburant. Ainsi, lorsqu'un usager laisse le moteur de son véhicule tourner alors qu'il est à l'arrêt, la consommation moyenne de carburant de son véhicule est estimée à **0,8L de carburant à l'heure** en moyenne.



Le Foyer de Saint-Priest des Champs, fidèle à son attachement aux commerces et artisans de proximité a fait appel à une entreprise de maçonnerie locale pour des travaux d'aménagements extérieurs.

En effet, Jean-Pierre MAIGNOL et son équipe de maçons ont repris et stabilisé les sols de l'entrée du Foyer au niveau du portail. Ils ont également installé tout autour du Foyer, un dallage facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, permettant ainsi aux résidents et/ou familles de cheminer en toute sécurité dans l'enceinte de l'établissement, pouvant aller jusqu'au jardin qui surplombe le bâtiment.

D'autres aménagements extérieurs ont été réalisés en 2021. Un des parkings, initialement en terre battue, a été refait (enrobé) ainsi que les marquages au sol de tous les existants, de manière à faciliter et sécuriser la circulation des véhicules et des piétons. En 2020, l'Association CONCORDIA, en partenariat avec la Mairie de Saint-Priest, dans le cadre d'un chantier participatif à visée internationale, avait œuvré pour la création d'un parcours sensoriel, dans le but de promouvoir l'épanouissement des résidents grâce à cet espace récréatif.

Ce parcours sensoriel, créé à l'origine pour les résidents de Saint-Priest, a étendu son champ d'application en 2021, puisque le Foyer a ouvert ses portes à des personnes accompagnées dans d'autres établissements, permettant encore ainsi, une nouvelle ouverture sur l'extérieur.

Un nouveau Président a été élu, représentant l'Association Adapei 63.

Monsieur Vincent TISSERAND a remplacé Monsieur Guy MAYET, Président sortant.

Le nouveau Président, ainsi que les Administrateurs Délégués, Messieurs Alain BOYER et Jean-Luc PERREY, accompagnés de Messieurs Albert MAKUIZA et Bernard FAVIER se sont rencontrés autour d'un déjeuner, afin d'évoquer la possible mise en place de projets communs, entre l'Adapei 63 et la Municipalité.

L'épidémie de COVID a impacté notre Foyer sur 2020 et 2021, puisque plusieurs salariés ont été contaminés.

Par contre, il est à noter qu'aucun résident n'a contracté le virus COVID19.

En 2021 tous les résidents du Foyer ont été vaccinés. La campagne de vaccination pour la 3ème injection a démarré en Octobre 2021. D'ici à fin 2021, tous les résidents auront reçu les 3 injections préconisées.

Depuis sa mise en place par les autorités, le passeport sanitaire est obligatoire pour toute personne travaillant ou entrant dans l'Etablissement.

Si les navettes familles et résidents avaient dû, eu égard à l'épidémie et au confinement, être interrompues en 2020, elles ont pu être remises en fonction en 2021, permettant ainsi de garder les liens précieux entre les personnes accueillies et leurs familles.

L'année 2021 a été marquée par des mouvements réorganisationnels intra-Adapei.

Le Foyer de Saint-Priest, jusqu'alors divisé en 4 unités de 12 personnes, à orientation FOI (Foyer Occupationnel Internat) ou FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), a été réorganisé en 3 unités FAM et une unité FOI, répondant ainsi aux directives de l'ARS et du Conseil Départemental tendant à dissocier les prises en charges éducatives et sanitaires.

A cet effet, et afin d'anticiper la fermeture d'un autre établissement, l'Adapei a commencé le déménagement de certains résidents du FAM de Saint-Jean d'Heurs vers le FAM de Saint-Priest puisque notre capacité d'accueil va passer de 24 à 36 personnes sur le FAM.

En interne, dans le cadre de ce regroupement par orientation, certaines personnes accompagnées ont changé de chambres, et d'autres non.

Enfin, pour pallier les absences pour congés payés, arrêts maladie ou départs définitifs, le Foyer de Saint-Priest recherche régulièrement du personnel qualifié ou intéressé pour travailler au contact d'un public d'adultes en situation de handicap.

Actuellement, le Foyer recherche un(e) Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat H/F à 1 ETP en CDI, ainsi qu'un(e) Educateur(trice) Spécialisé(e) H/F à 0.90 ETP, des Aides Médico-Psychologiques H/F et Aide-Soignant(es) H/F en CDD pour des remplacements. Suite au départ du Kinésithérapeute vers d'autres horizons professionnels, le Foyer en partenariat avec la Mairie recherche un nouveau praticien également.

Merci d'adresser vos candidatures à la Direction du Foyer de Saint-Priest.

Nous aurons une pensée émue pour les personnes décédées au cours de ces deux années écoulées, ainsi que pour leurs familles.

La Direction de l'Etablissement en profite pour remercier la Mairie pour sa grande disponibilité et son concours jamais démentis (prêt de salle pour des réunions notamment).

ASSOCIATIONS COMMUNALES

GRUPE FOLKLORIQUE « LES CROUZADOUS »

Le groupe folklorique a été créé à l'automne 1993. Durant l'hiver, une petite bande de danseurs et de musiciens ont réussi à mettre au point quelques danses, pour assurer une animation pour la fête patronale de juin 1994. Que de chemins parcourus depuis, nous avons participé à de nombreuses manifestations, localement, dans des départements voisins. Dans le cadre des coopérations avec le Comité de jumelage Cœur de Combrailles, nous sommes allés à Talavera en Espagne il y a plusieurs années, mais également à Hohentengen en Allemagne. Beaucoup de souvenirs notamment en mai 2019 pour les 200 ans de la société de musique « Goge-Hohentengen » qui a regroupé dans son défilé plus de 4000 musiciens, dont Les Crouzadous. Nous vous donnons rendez-vous le 31 décembre à la salle des fêtes pour le traditionnel réveillon.



Vielen Dank !



Pour ce qui est de la danse folklorique, les répétitions ont lieu les vendredis à 20h30 à la salle des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Christine GIRAUDET,

Responsable de la section danse folklorique de l'amicale laïque

AÉROCLUB

Ces derniers mois n'ont pas été très encourageants pour l'Aéroclub des Combrailles.

Bien sûr, il y a eu le COVID 19 qui ne nous a pas épargné, puisque 4 mois complets d'interdiction de vol liés au confinement nous ont été imposés en 2020. Si de plus, on tient compte d'une météo très maussade, on peut parler d'une activité aérienne « au ras des pâquerettes ».

Deux décès se sont rajoutés à ce triste bilan :

- notre collègue et ami Luc de VIEGGER, en février 2020, d'origine Belge, habitant près d'Auzances dans la Creuse.
- notre Président-Fondateur de l'Aéroclub, Bernard PONSOT en Novembre 2020.

Je tiens à saluer ici sa mémoire, son dévouement durant plus de trente ans pour faire vivre cette Association. Bernard a formé plus de 30 pilotes ULM en toute humilité, puisque ancien Pilote de Chasse de l'Armée de l'Air sur T6, Mirage III ... et ancien de la prestigieuse Patrouille de France en 1958. Encore Merci Bernard pour tout ce que tu as fait, car sans toi, nous ne serions pas là.

2021 a vu une reprise timide des vols, avec dernièrement une lueur d'espoir pour l'avenir : l'arrivée de 2 nouveaux membres dont une jeune fille de 22 ans.

L'Aéroclub assure une permanence tous les après-midi en week-ends et jours fériés.

Les Baptêmes de l'Air (1 seul passager, maxi 100 kg) peuvent être réalisés sans réservation mais tributaires de la météo. Notre appareil est équipé d'une cabine avec pare-brise, portes vitrées, chauffage et comporte des doubles commandes pour, si vous le désirez, vous initier aux joies du pilotage.

Au plaisir de vous rencontrer sur le terrain.



APE



L'association des parents d'élèves de St Priest des Champs a pour but de récolter des fonds destinés au financement de sorties ou activités scolaires des enfants de l'école communale.

Nous avons connu lors de l'année scolaire 2020/2021 des hauts et des bas, une année blanche sans manifestation à cause du covid, ce fut compliqué pour tous, mais nous avons quand même pu réaliser une vente de Madeleine bijou, une vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année 2020 ainsi qu'une vente de sapins. Nous avons également tenu la buvette lors du marché de Noël organisé en collaboration avec la mairie et l'école. Ce qui nous a permis de financer comme chaque année la piscine des enfants.

Cette année nous avons pu commencer l'année en beauté en organisant une chasse aux bonbons pour halloween ainsi qu'une boom, qui a réuni plus de 30 enfants.

Les animations prévues pour cette fin d'année 2021 seront une bourse aux vêtements début décembre et une vente de chocolats pour décembre. Et si l'année 2022 le permet, nous avons prévu un carnaval, une chasse aux œufs pour Pâques, une bourse aux vêtements au printemps et une nouvelle vente de madeleines Bijou.

Le bureau a un peu changé cette année.

La présidente reste Émilie Goupil, la vice présidente Aurélie D'Hondt, la secrétaire Déborah Roussel, et la suppléante Delphine Deberne, le trésorier Tristan Gosselin et la suppléante Laura Masson.

Nous tenons à remercier les parents qui restent impliqués dans l'association et merci également aux habitants de St Priest et alentours de jouer le jeu en participant aux manifestations que nous organisons.

COMITÉ DES FÊTES

Après une année 2020 pratiquement sans aucune manifestation excepté le concours de belote du mois de janvier, l'année 2021 a été encore une fois difficile. Néanmoins, la traditionnelle fête du cidre a pu être organisée le 3 octobre.

Limitée à la matinée à cause des conditions sanitaires toujours délicates et malgré une météo capricieuse, nous avons pu rassembler les habitants de St Priest et des alentours autour du pressoir et vendre cidre, pompes aux pommes et pommes avec succès. Merci à toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette journée. Désormais, nous espérons que l'année 2022 nous permettra de retrouver une activité normale. Pour cela, toutes les personnes intéressées et motivées pour faire vivre l'association sont les bienvenues.



UNC - AFN

La section UNCAFN de Saint-Priest-des-Champs entretient le devoir de mémoire en participant aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Des représentants de l'association se rendent également aux obsèques des anciens combattants pour porter le drapeau et ainsi leur rendre l'hommage respectueux et solennel qui leur est dû.

En plus des anciens combattants, la section de Saint-Priest-des-Champs compte aussi des Soldats de France. Ce sont des personnes qui n'ont pas combattu, de toutes les générations et qui partagent les valeurs du respect de la mémoire combattante mais aussi les valeurs citoyennes de la France.

CLUB DES JEUNES

Après deux années 2020 et 2021 compliquées pour la vie sociale et associative du village, le Club des Jeunes revient plus motivé pour vous divertir à travers différentes manifestations et ce tout au long de l'année.

Nous tenons à maintenir une ambiance festive, conviviale et chaleureuse dans le village pour toute les générations.

Pendant l'année 2021, le Club des Jeunes n'est néanmoins pas resté inactif pour se préparer au mieux à l'année suivante. Et ce en commençant par le renouvellement du bureau de l'association où les plus anciens laissent la place au jeune.

Composition du bureau :

Président: Desauois Fabien

Vice président: Diogon Quentin

Trésorier: Lamadon Aurore, Renard Dimitri

Secrétaire: Gallard Orian, Martin Annaelle

C'est ensuite suivi notre seul événement de l'année : le bal du 13 juillet., qui nous a permis d'inaugurer notre premier événement dans la nouvelle salle des fêtes du village. Accompagné de plus de 500 personnes venues de Saint Priest et des villages alentours, ce qui a été pour nous une grosse réussite et un véritable plaisir de vous retrouver, après cette période compliquée.

L'année 2022 se déroulera sous le signe du retour de toutes nos manifestations : concours de belote, bals et randonnée gourmande. Mais ce sera aussi et surtout le retour de notre fête patronale après deux ans d'absence. Lors de celle-ci, nous souhaiterions rassembler tout le village le temps d'un week-end, autour de différentes animations, pour partager un bon moment de fêtes et de convivialité ensemble.

Pour cela vous pourrez compter sur chaque membre du Club des Jeunes, qui ne manque pas d'idée pour vous divertir.



DEBOUT DE GAUCHE À DROITE : AURÉLIE DUJON, CAROLE LEBRETON, LUDIVINE DIOGON, FABIEN DESAUNOIS, THIBAUT CHEFDEVILLE, HUGO MEUNIER, JONATHAN HUMBERT, THIBAUT DENIS, DIMITRI RENARD, DORIAN DIOGON, TIDIANE SARR, STÉPHANE DESAUNOIS, ANNAELLE MARTIN, MARTIAL VERNERET, BAPTISTE FAVIER, THÉO PEYREL, CAMILLE CHAVIGNAC, QUENTIN DIOGON

A GENOU DE GAUCHE À DROITE: ORIANE GALLARD, CHLOÉ MARCHAT, CANNELLE GOUYON, LUCIE BUVAT, CHLOÉ BASCOBERT, ALEXANDRE CONDAT.

ABSENTS : MARION DESAUNOIS, JADE LOUREIRO, QUENTIN LOUREIRO, MATHIEU COMBEMOREL, ARNAUD DENIS, AURORE LAMADON, ANTHONY LAMADON, AMANDINE FAURE, RAPHAËL CHALVIGNAC, JULIEN MATERAC, LÉA DUBUISON, NICOLAS PINTO, MYLÈNE LENOBLE, AURÉLIEN POUGHON, CORENTIN COMBEMOREL, AMÉLIA VERNERET, LIONEL PETER, YOANN RAOUX

VOUS DANSEZ ?

Après une année 2020 sans activité, les cours de danse de salon animés par Stéphane ont repris depuis le 28 septembre. Ils ont lieu tous les mardis de 19h30 à 21h30 à la salle des associations.

Les danses sont très variées : valse, tango, paso doble, rock, cha cha cha, bachata, madison etc. Venez nous rejoindre lors des cours pour vous faire une idée (cours d'essai gratuits).

Nous entamons notre 11ème saison. De temps en temps nous programmons une soirée festive où chacun amène une de ses spécialités culinaires à déguster ensemble dans une ambiance très conviviale.

Renseignements au 06 86 06 39 78

COMB LAB

Crée en 2019, L'association COMB LAB est un incubateur social des Combrailles dont le siège est situé dans le territoire de Saint Priest des Champs. Son rôle consiste à susciter et accompagner des projets innovants pour que les Combrailles restent viables, vivables et enviabiles aujourd'hui, et aussi au milieu du siècle lorsque les défis environnementaux modifieront en profondeur le mode de vie.



Par ses études et ses actions concrètes, COMB LAB vise à augmenter la participation de la société civile dans les processus décisionnels, particulièrement en période de grandes transformations climatiques et sociétales. A cet effet, les partenariats avec les élus du territoire constituent un point d'appui essentiel.

Afin de stimuler la réflexion, d'optimiser les actions sur le terrain et de favoriser l'innovation sociétale, COMB LAB a constitué un laboratoire d'idées et a conclu des coopérations soutenues avec diverses organisations émanant notamment du monde de l'agriculture et de l'Université de Clermont Auvergne.

Pour l'exercice 2022 COMB LAB orientera son énergie vers la poursuite d'expérimentations visant l'infiltration des eaux pluviales dans les prairies, la formation de jeunes adultes à un usage informé et éclairé de l'internet et des réseaux sociaux. En plus d'une deuxième participation au Festival H2O, l'association prendra une part significative à la réalisation de projets d'envergures pour le développement durable.

N'hésitez pas à visiter notre site comblab.fr. Vous y trouverez notamment notre lettre mensuelle et des informations sur la vie associative.



*Michel Aguilar
Président.*

COULEUR ORIENT

L'association Couleur Orient propose des cours de Taichi Chuan les jeudis de 10h à 11h30 à la Maison des Associations de Saint Priest des Champs. Au cours de ces deux dernières années un dizaine de pratiquants se sont retrouvés régulièrement dans une ambiance studieuse et conviviale.

Le TAICHI CHUAN (ou Taiji Quan), discipline corporelle non violente d'origine chinoise est un Art Martial «interne». En associant des gestes très précis et des déplacements codifiés à la maîtrise respiratoire, il développe la souplesse et l'équilibre et augmente le tonus musculaire. Pratiqué régulièrement il aide à mieux gérer le stress quotidien et stimule les principales fonctions vitales. Sa pratique permet de prendre conscience de l'énergie interne (Chi), de faire disparaître les blocages énergétiques et de rétablir le flux naturel de notre force vitale. Il aide à améliorer notamment la concentration et la mémoire.

L'enchaînement enseigné est la forme «secrète», traditionnelle de la famille Yang (Yang Jia Michuan Taiji Quan) transmise par Maître Wang Yen-nien (1914-2008) l'un des derniers grands maîtres traditionnels de cette discipline.

L'enseignant, Michel Douiller, a été l'élève de Maître Wang pendant plus de trente ans. Diplômé de la Fédération internationale de Taïwan et de la Fédération française FAEMC, il est membre du Collège européen des enseignants du Yangjia Michuan Taiji Quan.

Pour plus d'informations sur les cours et les modalités d'inscription prendre contact avec l'association :

*Association Couleur Orient
06 72 68 01 25 || couleurorient9@yahoo.fr*



CRÉATION D'UN TIERS-LIEUX

Objet :

Pachamama se lance un défi après avoir initié une boutique solidaire en centre bourg, elle propose pour vaincre les ravages de la crise sanitaire de 2020 de transformer un site communal en tiers lieu.

Présentation :

Pachamama est une association loi 1901 née en 2018, elle a permis la mise en place d'un cabinet privé de médecine chinoise, de vente de produit locaux, d'exposition d'artistes, de rencontres et de discussions sur des sujets sensibles, de réflexion sur l'intégration des néo ruraux dans le monde rural, d'animation des marchés et son lot de concerts et de danses de salons dans la rue. Aujourd'hui c'est une autre envie qui la pousse à se rapprocher de tous les acteurs du territoire pour proposer et faire passer son projet. Le constat est là, en campagne il y a des forces vives qui occupent le terrain par l'action. Malheureusement ces initiatives sont isolées et ne connaissent pas l'impact mérité.

Le projet :

Aussi Pachamama en se constituant d'une équipe plus opérationnelle s'engage sur la commune de Saint Priest des Champs à regrouper les acteurs des savoirs autour d'actions variées et de créer ainsi un **tiers-lieu**.

L'intérêt :

Il s'agit de réunir les savoirs faire, des habitants de la commune et de les vanter sous la forme d'ateliers ouverts, de stages, de conférences, de représentations. L'objet ultime est d'apprendre à se connaître entre natifs et arrivants, entre amoureux de la nature et des grands espaces, créatifs et rêveurs et de travailler ensemble en partageant ensemble. De cette idée vont naître des amitiés, des vocations, des échanges, des apprentissages. Ainsi il se pourrait que l'isolement soit repoussé, que la peur de l'autre soit oubliée et que les différences permettent de récolter de beaux fruits.

Le public :

Dédié aux associations ce lieu permet d'échanger entre les habitants, les touristes, les intervenants, les indépendants les organes du territoire



Cela fait depuis plus de vingt ans que la foire aux choux a lieu sur la commune le premier week-end d'août.

L'association du Comité d'organisation de la Foire a été créée dans le but d'organiser cette fête annuelle.

Les années passent, le public change, et c'est pour cela qu'en 2020, l'association prend la décision de changer le nom de cette fête afin de lui donner celui de « fête de l'amitié ».

Cibler un nouveau public et donc moderniser cette manifestation était essentiel afin de la faire perdurer.

Après une année blanche en 2020 à cause du COVID, c'est le 31 juillet 2021 que la 1^{ère} fête de l'amitié se déroule, sous forme simplifiée compte tenu du contexte sanitaire encore fragile et imposant de nombreuses règles. Une brocante, un marché de producteurs, de la musique avec « Le lapin perdu », sans oublier la traditionnelle pesée du cochon et un repas simple mais convivial, andouillettes/saucisses et frites, ont été proposées ce jour-là, dans la joie et la bonne humeur. Nous pouvons dire que malgré une météo un peu capricieuse, les visiteurs étaient au rendez-vous, avec près de 120 repas servis.

Nous espérons bien pouvoir en 2022 faire une fête de l'amitié telle qu'elle doit être avec un concert et un grand repas sous chapiteau comme chaque année.

Mais pour le moment, nous terminons cette année 2021 avec pour la 2^{ème} année, une soirée théâtre le samedi 20 novembre, qui nous l'espérons rassemblera petits et grands. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous permettent de réaliser ces manifestations et nous seront ravis d'accueillir encore de nouvelles personnes motivées alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Le centre se compose de 15 pompiers volontaires actifs avec 103 interventions effectuées à ce jour où nous écrivons ces lignes. Une activité en grande progression par rapport aux années précédentes.

Ces 2 dernières années ne sont pas du tout comme les autres. En 2020 nous avons été confrontés comme toute la population à la COVID, et de ce fait virtuellement fermé. Toutes les missions de secours ont été effectuées pendant, environ 3 mois par les centres de secours et les centres d'intervention comme le notre n'intervenait que pour des missions incendie,

Nous avons vécu une année extrêmement compliquée au niveau du matériel. Notre camion incendie a passé environ 1 an en réparation pour au bout être reformé et remplacé par un engin du même type. Nous tenons à remercier l'engagement très fort de notre maire à ce sujet qui s'est battu chaque semaine pour faire avancer le dossier et avoir au plus vite un engin correct et adapté à notre territoire, Cette année nous avons recruté 3 personnes pour venir renforcer nos effectifs : Lucas Coomans, Thibault Chefdeville et Benoit Barsse,

L'esprit de groupe de copains, de camaraderie permet d'attirer des jeunes malgré les contraintes de plus en plus nombreuses. Nous distinguons deux types de pompiers : le pompier des campagnes comme nous équipé en matériel et habits d'occasion ou de seconde génération et dotation différente que les pompiers le plus proches des villes. Pourtant nous sommes départementalisés comme on sait très bien nous le répéter.

En ce qui concerne l'amicale, l'activité manifestation a été mise entre parenthèses au vu du contexte sanitaire de l'année écoulée.

Le passage des calendriers n'a pu être réalisé mais la population ne nous a pas oublié avec de nombreux dons reçus nous les remercions pour leurs gestes de générosité indispensables au fonctionnement de notre amicale.

Nous serons de retour cette année pour les calendriers et si le contexte le permet peut-être une manifestation, L'ensemble des sapeurs-pompiers vous souhaite une très bonne année 2022.

*Le chef de centre Vincent DUGOURD
Le président de l'amicale Alexis RENARD*



LA JEUNESSE SPORTIVE DE SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS



Après deux saisons blanches, en raison de la situation sanitaire liée à la Covid 19, la jeunesse sportive a repris le chemin des stades du Puy-de-Dôme depuis la fin septembre.

La jeunesse sportive comporte deux équipes en 1^{ère} et 2^{ème} division départementale, sous la responsabilité de Messieurs Franck SOENEN et Michel BOILEAU pour l'équipe A et de Messieurs Sébastien GIRAUD et Stéphane RIBEAUDEAU pour l'équipe B. Une équipe féminine entraînée par Monsieur Antonin BARRIERE qui participe à un championnat départemental à 8 joueuses. Enfin quelques jeunes qui évoluent au sein du groupement Combrailles Football comprenant les clubs des Ancizes-Saint-Georges, Saint-Ours-les-Roches et Saint-Priest-des-Champs.

Fondée en 1924, la jeunesse sportive qui vient de connaître vingt années consécutives florissantes poursuit sa route, non sans difficulté, car il est de plus en plus compliqué de trouver des joueurs dans nos Combrailles. L'exode rural qui a débuté il y a des décennies se fait de plus en plus ressentir.

La J.S.S.P. espère néanmoins atteindre ses 100 ans existence au meilleur niveau possible. L'ensemble des membres du Club remercie les sponsors, les supporters qui nous accompagnent.

Merci, également pour le bon accueil que vous nous réservez lors de la présentation du calendrier.

La composition du bureau actuel est :
Président : M. MAIGNOL Yves , Vice-Présidents :
Mrs HUMBERT Jonathan et GOURDY Alain, Secrétaires :
Mrs MOUSSELOU Sébastien et LEBRETON André, adjoint,
Trésorières : Mmes CHERPOZAT Claire et CHEFDEVILLE Anaïs, adjointe.

André LEBRETON.





LE LIEU DE VIE & D'ACCUEIL, DES JEUNES, UN TERRITOIRE & plein de monde, autour

L'association ALIAS-63 a pour mission la gestion d'un Lieu de Vie et d'accueil qui accompagne 3 adolescents, placés par l'Aide Sociale à l'Enfance du département, présentant de grandes difficultés sociales, psychologiques et de comportements. Habilitée en 2018, dans un premier temps pour 3 ans, ALIAS est désormais autorisée, par décret pour 15 ans. Elle rentre donc dans sa 4ème année de fonctionnement, qui a connu quelques turbulences de par la période covid, mais aussi par de nombreux changements dans l'équipe des salariés.

Mais que fait-on à ALIAS avec les enfants ? Au-delà d'un accompagnement éducatif sur mesure pour gérer au mieux les situations complexes de ces enfants, que ce soient dans leur scolarité, dans les aspects psychologiques (nécessité de soins importants), dans la gestion de la vie au quotidien et dans le maintien des liens avec leurs familles, l'équipe éducative d'ALIAS s'est donnée comme mission et comme projet politique de permettre à ces jeunes accueillis de vivre des expériences originales avec les habitants du territoire. Il s'agit non seulement d'expérimenter un lien, qui n'est pas toujours simple pour eux à leur arrivée, mais aussi de développer des actions de solidarité, d'entraide et d'amitié avec d'autres enfants, des adultes, en partageant avec eux divers projets sur le territoire.



D'autres journées collectives ont vu le jour, sujettes aux rencontres, échanges et convivialités : randonnées au Puy Parioux, chantiers collectifs sur le LVA et sur d'autres lieux, soirées jeux de société au lieu et au Chatô à Chateauneuf, mini-fête d'ALIAS pour les enfants (bateaux Pop-pop, tournoi de ping-pong, ventre-glisse et soirée Karaké), journée sport collectif à Roche d'Agout, un bivouac de trois jours, le chantier d'entretien aux Barses, avec des habitants, des touristes et un repas amené et offert par la mairie etc... .



Stéphane, un adhérent à ALIAS, nous prête un bout de son terrain, à 2 pas de Gandichoux, dans la forêt, au bord de l'eau. Un dimanche durant le bel automne de cette année, 22 personnes, enfants et adultes, se sont retrouvés pour créer un espace « bivouac ». Ce campement est destiné aux enfants du LVA, mais aussi pour d'autres qui, parfois, les suivent dans ces aventures. Petits et grands ont œuvré en nettoyant, récupérant du bois pour la fabrication de cabanes. Autour d'un feu de bois, un repas improvisé a régalé l'ensemble des participants.

TERRITOIRE

SIEG



LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est propriétaire des réseaux public d'électricité basse et moyenne tension du département.

 Créé en 1947 sous le nom de SIEG

 Objectif : Rassembler les collectivités locales

 Intervient pour le compte des communes

Missions

 Construction de réseaux

 Éclairage Public

 **Concession**
Contrat autorisant ENEDIS à exploiter le réseau électrique

 Transition Énergétique

Chiffres-Clés

19 408 KM de réseaux basse et moyenne tension

436 361 usagers

1 300 chantiers par an

30 M€ investis sur les réseaux

Au service du territoire

CLIC

LE CLIC, C'EST QUOI ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. La commune de SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS est couverte par le CLIC Riom Limagne Combrailles.

À QUI S'ADRESSE LE CLIC ?

À toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

QUELLE EST LA FINALITÉ DU CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

QUAND FAIRE APPEL AU CLIC ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Tous les services sont entièrement gratuits.

QUELS ATELIERS À SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS ?

Des ateliers gym plaisir ont lieu tous les lundis, de 9h30 à 10h30, à la salle des associations. Participation gratuite pour toutes les personnes de plus de 60 ans/sans inscription.

QUI FINANCE LE CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'accompagnement de l'ARS et de la CARSAT.

COMMENT CONTACTER LE CLIC ? SUR VISITE, PAR MAIL OU TÉLÉPHONE.

Association Réseau Seniors /CLIC Riom /Limagne Combrailles
73 rue Lafayette - 63200 Riom

04 73 33 17 64

secretariat@clic-riom.fr

www.clic-riom.fr



Pour payer :	Quelles modalités ?
Un avis d'imposition : impôts sur le revenu, taxe foncière, taxe habitation et contribution audiovisuelle publique	<p>A partir du site www.impots.gouv.fr :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion au prélèvement - Paiement en ligne <p>Chez un buraliste dans le cadre du paiement de proximité* (cf ci dessous) en espèces dans la limite de 300 € ou par carte bancaire</p>
Un avis de cantine, crèche, facture d'eau...	<p>À partir du service de paiement en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessible directement à partir de www.payfip.gouv.fr - Ou sur www.impots.gouv.fr : rubrique « paiements », puis « factures publiques » après authentification <p>Chez un buraliste dans le cadre du paiement de proximité * (cf ci dessous)</p>
Une amende :	<p>A partir du service de paiement en ligne accessible sur le site: www.amendes.gouv.fr</p> <p>Chez un buraliste dans le cadre du paiement de proximité * (cf ci dessous)</p>
Paiements de proximité :	<ul style="list-style-type: none"> - CAFÉ STATION MONTAIGUT, Avenue du Bourbonnais, Montaigut en Combraille - Chez Mel - Lieu dit La boule - Menat - Le Matchitos - Rue de la République - Pionsat - Tabac-Pressé - 9 rue Mercière - Saint Gervais <p>Liste accessible sur www.impots.gouv.fr</p>
Pour me renseigner	Quelles modalités ?
Sur une question fiscale :	<p>À l'aide de la messagerie sécurisée des usagers sur www.impots.gouv.fr</p> <p>À l'aide du numéro national d'assistance des particuliers : Au 0 809 401 401 où des agents de la DGFIP vous répondent du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + coût de l'appel).</p> <p>Point d'accueil : Antenne Montaigut en Combraille 8, rue Georges Brassens - 63700 Montaigut en Combraille (Lundi, Mercredi, Vendredi de 8H30 à 12H30 et Lundi, Mercredi de 13H30 à 15H30 sur rendez-vous) 04.73.85.34.00</p> <p>Service des Impôts des Particuliers 49, rue de rue de Toulon - 63201 Riom (Du lundi au vendredi 8h30-12h30 et sur rendez-vous).</p> <p>L'accès à la prise de rendez-vous : Accessible via l'espace sécurisé des usagers sur www.impots.gouv.fr. Ou directement à partir de la rubrique « contact », accessible en bas de la page d'accueil : impots.gouv.fr</p>
Sur une question relevant du secteur public local :	<p>Point d'accueil : Antenne Montaigut en Combraille 8, rue Georges Brassens - 63700 Montaigut en Combraille (Lundi, Mercredi, Vendredi de 8H30 à 12H30 et Lundi, Mercredi de 13H30 à 15H30 sur rendez-vous) Tel : 04 73 85 34 00 / sgc.riom@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Service de Gestion Comptable (SCG) de Riom 49, rue de Toulon - 63201 Riom (Du lundi au vendredi 8h30-12h30 et sur RDV) sgc.riom@dgfip.finances.gouv.fr</p>

MAISON FRANCE SERVICE DE SAINT-GERVAIS-D'Auvergne

LA MAISON FRANCE SERVICES DE SAINT-GERVAIS-D'Auvergne EST LÀ POUR VOUS AIDER ET VOUS ACCOMPAGNER
DANS TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DÉMATÉRIALISÉES DANS LES DOMAINES SUIVANTS :



HABITAT



SANTÉ

MSA
CPAM
Assistante sociale
Médecin du monde



RETRAITE

Démarche pour la retraite
CARSAT
Caisse complémentaire



EMPLOI

Pôle emploi
CAPEB
Mission locale
FEPEM



SE DÉPLACER

Aide à la recherche de covoiturage
Covoitsanté 63



ADMINISTRATIF

Aide à l'utilisation des services ANTS en ligne :
- Demande de carte grise
- Permis de conduire
- Pré-demande de carte d'identité et de passeport
- Vente de véhicule ...

Aide à l'utilisation des sites des impôts – DGFiP

DES PERMANENCES ONT LIEU SUR PLACE AVEC :

- La chambre des métiers et de l'artisanat
- Assistantes sociales
- CAPEB
- Conciliateur de Justice

LES HORAIRES :

- Lundi 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00
- Mardi 13h30 – 17h00
- Mercredi 9h00 – 13h30 – 17h00
- Jeudi 13h30 - 17h00
- Vendredi 9h00 - 12h30

LES CONTACTER :

Pour contacter la Maison France Services,
il vous suffit de joindre le : **04.73.85.30.92**
ou par mail à maisondesservices63@gmail.com
1, rue du Général Desaix
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne

CHANGEMENT DE FISCALITÉ

Le Comité Syndical du SICTOM DES COMBRAILLES a voté à la majorité, le 5 décembre 2019, la modification du mode de financement de l'élimination des déchets ménagers et assimilés en instaurant la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Les critères de facturation ne seront plus liés à la valeur locative du bien immobilier comme aujourd'hui avec la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères mais en fonction de la composition de votre foyer. Un règlement fixera les conditions d'établissement de la facturation.

Une simulation de la redevance sera envoyée à chaque ménage en 2023 avant le passage en 2024 à la REOM.

100 % DES EMBALLAGES



Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES,
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES,
TUBES...



Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



Tous les emballages en carton

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



100% DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.



Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manipulation, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes



En bac



En sac



En colonne

Pour bien trier

- Jeter en vrac les emballages
 - Ne pas lever les emballages mais bien les vider
 - Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
 - Séparer les différents éléments d'un emballage
 - Plier les cartons pour gagner de la place
- ## Ne pas mettre
- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, jouillieurs, téléphones portables, etc...)
 - Les piles, les batteries et les ampoules
 - Le verre
 - Les restes alimentaires
 - Les masques, les gants et les mouchoirs

ET MES AUTRES DÉCHETS ?

Dans le bac gris

En sac fermé : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tige, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée, la literie du chat, les sacs aspirateurs, les balayures...



Dans la colonne à verre

En vrac : les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouchons et couvercles à déposer dans le bac jaune).



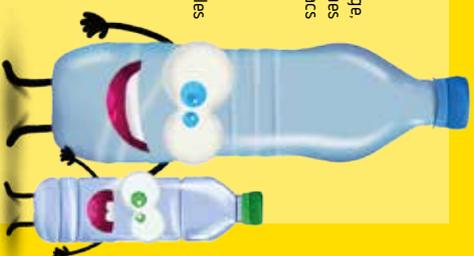
Dans le composteur ou bac de déchets organiques

Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin (feuilles, tontes).



En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les déchets mobiliers (les vieux meubles, les matelas), l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles (linge et chaussures), les déchets de jardin (souches d'arbres, tige, tondeuse, feuilles, branches), les déchets dangereux (peintures, solvants), les casseroles, les jouets hors d'usage, les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales...



Horaires d'ouverture des déchèteries

S ^{aint} Eloy les Mines	S ^{aint} Gervais d'Avvergne	Plonsat
Lundi : 10 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h	Lundi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 18 ^h	Lundi : 14 ^h - 18 ^h
Mardi : 10 ^h - 12 ^h 14 ^h - 18 ^h	Mardi : 14 ^h - 18 ^h	Mardi : 14 ^h - 18 ^h
Mercredi : 10 ^h - 12 ^h 14 ^h - 18 ^h	Mercredi : 14 ^h - 18 ^h	Mercredi : 14 ^h - 18 ^h
Judi : 10 ^h - 12 ^h 14 ^h - 18 ^h	Judi : 14 ^h - 18 ^h	Judi : 14 ^h - 18 ^h
Vendredi : 10 ^h - 12 ^h 14 ^h - 18 ^h	Vendredi : 14 ^h - 18 ^h	Vendredi : 9 ^h - 12 ^h
Samedi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h	Samedi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h	Samedi : 9 ^h - 12 ^h 14 ^h - 17 ^h

FERMETURE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

SICTOM DES COMBRAILLES

04 73 85 95 74

sictomdescombrailles@orange.fr

sictom-des-combrailles.fr



LANCEMENT DU PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN SUR LE TERRITOIRE LE 17 NOVEMBRE.

Au terme d'un processus de candidature long et rigoureux, le Pays de Saint-Eloy a vu élire trois de ses communes « Petites Villes de Demain » : Saint-Eloy-Les-Mines, Pionsat et Saint-Gervais d'Auvergne. Ce dispositif sur 6 ans mis en place par le ministère de la cohésion des territoires doit permettre aux petites communes ayant une fonction de centralité sur leur territoire d'obtenir des aides au développement, notamment dans les secteurs de l'habitat, de l'économie et de l'environnement.

La réunion de lancement du 17 novembre 2021 a été l'occasion pour tous les acteurs du projet de rappeler que la volonté derrière ces candidatures conjointes était de faire rayonner le dispositif sur toutes les communes du territoire. « Il n'est pas question, précise le président de la communauté de communes Laurent Dumas, que seules les municipalités lauréates profitent du programme. » En présence du sous-préfet de Riom, les maires des trois communes ont abondé en ce sens. « C'est un projet de territoire rappelle Anthony Palermo, maire de Saint-Eloy-Les-Mines, aucune commune ne peut prétendre s'en sortir seule face à tous les défis que rencontre notre territoire ».

Sur une terre au potentiel indéniable mais encore mal exploité, le dispositif Petite Ville de Demain doit donc permettre de financer des projets capables de donner envie à de nouveaux habitants de



s'installer et à la population actuelle de rester. Pour piloter le projet, sept personnes ont été recrutées sur l'ensemble du territoire : deux chargées de projet, trois conseillers numériques et deux managers de commerce. Avec le concours de tous les acteurs territoriaux déjà impliqués dans le développement local, cette nouvelle équipe a maintenant cinq ans pour diagnostiquer, analyser et proposer des solutions aux diverses problématiques rencontrées par les habitants du territoire.



COVOIT'SANTÉ 63 RECHERCHE DES BÉNÉVOLES REJOIGNEZ-NOUS !

Covoit'Santé 63 est victime de son succès ! Il peine aujourd'hui à répondre à toutes les demandes de trajets et recherche de nouveaux conducteurs bénévoles.

Vous avez le permis de conduire et un véhicule ? Vous avez envie de rendre service et de vous impliquer pour notre territoire ? **Contactez notre chargée de mission mobilité et rejoignez notre réseau de conducteurs bénévoles !** N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous. Covoit'Santé 63 s'adapte entièrement aux disponibilités des bénévoles : un trajet solidaire peut par exemple s'effectuer sur un trajet quotidien domicile-travail.

Covoit'Santé 63, c'est quoi ?

Ce dispositif de covoiturage solidaire facilite l'accès aux soins, tout en créant du lien entre les habitants du territoire de la Communauté de Communes. **Il permet aux personnes isolées, en difficulté financière et n'ayant pas de moyens de locomotion, de se rendre à leurs rendez-vous médicaux.** L'animatrice de Covoit'Santé 63 les met en relation avec un réseau de conducteurs bénévoles qui effectuent le trajet avec leur véhicule personnel. Une participation financière symbolique est demandée à tous les passagers lors du trajet.

Pour plus d'informations ou devenir bénévole :

Covoit'Santé 63 - Maison France Services
1 Rue du Général-Desaix - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
04 73 85 59 65 - 06 78 37 12 24
covoitsante63@paysdesainteloy.fr

ANIMATION CŒUR DE COMBRAILLES

Bonjour à vous tous,

La crise sanitaire a impacté fortement les animations de notre territoire, et nous espérons que l'année 2022 sera plus propice aux festivités.

Après 10 ans Marie-Pierre Baraduc nous a quittée, elle est remplacée par Lucie Henriet, nous leurs souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Les objectifs de l'association sont :

- d'apporter une aide précieuse à la promotion des animations. La réunion des associations et communes pour le calendrier annuel des festivités a eu lieu le 20 novembre à la salle des fêtes de Saint-Julien-la-Geneste. Chaque mois sont reprises les dates annoncées dans un calendrier mensuel et transmises par mail aux mairies du territoire. Si vous souhaitez le recevoir merci de nous communiquer votre adresse mail. Vous pouvez aussi retrouver ce calendrier mensuel sur le site internet : acdc.monsite-orange.fr.
- Nous proposons aussi, à la location du matériel pour les communes, associations, et particuliers du territoire Cœur de Combrailles, et hors territoire (avec une tarification différente). Le matériel est prêté aux établissements scolaires. Il s'agit de proposer, et d'entretenir un matériel de qualité, au service de notre territoire et de son dynamisme.

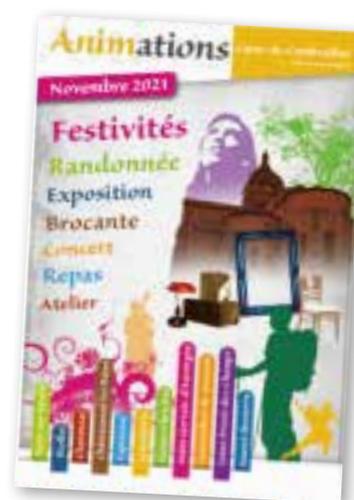
N'hésitez pas à vous tourner vers nous pour vos festivités ou pour toute question en lien avec nos actions !

Animation Cœur de Combrailles

Le président : Bernard Gauvin

L'animatrice : Lucie Henriet

Contact : 04 73 86 41 82 / acdc.animation@gmail.com



Nouveaux arrivants

- Monsieur Patrick HURLACHER – les Granges
- Monsieur Sébastien BETAND – Puy Iodinet
- Madame Sandrine GANGLOFF – Le Bourg
- Madame Sophie DUCOURTIAL et Monsieur Dorian BEAUMONT-le Bourg
- Madame Camille JEGO, Monsieur Baptiste DUPOUILLY et Madame Noémie AUBOURG – Le Bourg
- Madame Virginie FABRE et Monsieur Skander LAKDAR et Anaël – Le Bourg
- Madame Aminata BENTIN et Monsieur Olivier BENTIN, Rémi et Noé – Le Bourg
- Mesdames Lucette HERBERT et Marie Claire LE GOFF – Le Bourg
- Madame Sophie DORMOIS et Monsieur Didier PAKIRDINE, Sony, Djamy et Diny – Le Bourg
- Madame Mélissa ARCHINARD et Monsieur GAZONNEAUD, Naya et Kaïma – Le Bourg
- Madame Laure RODIER et Jean Claude RODIER – Le Bourg
- Madame Fabiola GUINARD, Monsieur Jacques GUINARD, Maël et Soatim - Route des Fades
- Monsieur Gaston BRETNACHER – Sous le Bois
- Madame Sandrine GAGES – Le Bourg
- Monsieur Bruno SAFFRE – Le Bourg
- Madame Almudena BUENO BLANCA Monsieur Julien CHANLIAUX, Mati et Lia – Mazon

- Madame Hélène BROZA, Elric, Hyro, Onyx – Le Bourg
- Madame Cécile TOURNIER, Monsieur Tristan GOSSELIN et Elyse – Lamazières
- Madame Laurie BRIERE, Monsieur Cyril GEOFFROY, Elina et Lenny - Villemaine
- Madame Maria Filomena DA PALMA – Chez Doucet
- Madame Sophie VACHER et Monsieur Yvan VACHER, Corentin, Ghislain, Thomas et Lucas - La Chomette
- Madame Ulrike DHONDT, Monsieur Luc DHONDT et Taé LAURENDON – Les Barsses
- Madame Alicia GEMEHL et Monsieur Julien LECLERCQ, Heather, Liam et Amy – Le Giraudet
- Madame Chantal VERGUNST, Monsieur Alexis SOULFOUR, Sofia et Yorick – Le Bourg
- Madame Saint André et Monsieur SAUVAT Bernard
- Madame Murielle GRICOURT et Jean-Michel GRICOURT
- Monsieur Jean François GOUPIL – Gandichoux
- Madame Aurélie BOSSUET, Monsieur Vincent BOSSUET et leurs enfants – Montpied
- Madame Déborah ROUSSEL et Monsieur ROUSSEL Florian, Dorian, Kalvyn et Albin – Sous le bois

Nous souhaitons à tous la bienvenue à St-Priest et vous invitons à venir nous rencontrer. Nous nous excusons par avance si certains ont été oubliés.

Cette liste est mise à jour en fonction des actes d'état civil de Saint-Priest des Champs et de ceux qui nous sont communiqués par les communes ou les familles.

Aussi, nous vous demandons d'excuser par avance, tout oubli qui serait indépendant de notre volonté.

2019

NAISSANCES

- HALL Charlie - 09/12/2019 - HALL Daniel et LOVISETTI Maëva - Les Paris

DÉCÈS

- PHELUS Jeannine Marcelle née DESPARAIN - le 16/12/2019 - Le Bourg
- CHAUMAT Josette Jeanne - le 25/12/2019 - La Ruderre



2020

NAISSANCES

- BOUYOU Onna - 24/04/2020 - BOUYOU Léon et Nolwenn - Les Paris
- CHAPUT Vanille - 03/09/2020 - CHAPUT Mickael et ZABA Aurore - L'Ebaupin
- RENARD Léna - 22/05/2020 - RENARD Alexis et CUNIAC Virginie - La Barge

MARIAGES

- DELMARTY Eric et LEBLOND Marjorie - le 14/07/2020
- SAGIS Marc et DRIESEN Geertrui - le 18/09/2020

DÉCÈS

- THEVENET Suzanne - 13/01/2020 - Le Bourg
- DECLoux né GILLET Andrée - 22/01/2020
- MOUSSELOU Cécile - 26/04/2020 - Le Bourg
- GRANDSAIGNE née DEMENEIX Maryse - 13/05/2020 - Le Bourg
- PERCHER Roger - 25/05/2020 - Le Bourg
- CROMARIAS Suzanne née VERGE - le 04/06/2020 - Le Chuchet
- BUVAT Alain - le 22/06/2020 - Le Vernadel
- AUPETIT née LOUIS Lucie - 05/09/2020 - Lasciouve
- COTTE Jean-Philippe - le 29/09/2020 - La Ruderre
- MAZAL Valerie - le 6/11/2020 - La ruderre
- GIRAUD Claude - 14/11/2020 - Le Vernadel
- BOYER Christine - le 18/11/2020 - La Ruderre
- PINGUET Aimée née SANNE - Le Marcheix

2021

NAISSANCES

- LACOT Romy - 7/06/2021 - LACOT Philippe et CHAPLEAU Emmanuelle - Les Barsres
- LECLERC Louis - 22/08/2021 - LECLERC Maxime et VEXENAT Laetitia - Le Bourg
- KIEFFER Nathan - 24/08/2021 - KIEFFER Vincent et MAZERON Héloïse - Gandichoux
- DUCROS Laura - 31/08/2021 - DUCROS François et MONTPEYROUX Emilie - Les Barsres
- HERNANDEZ Élyam - 03/09/2021 - BRAS Rodrigues et HERNANDEZ Tiffany - Le Bourg
- GALLARD Romane - 14/09/2021 - GALLARD Sébastien et LEPRINCE Laetitia - Laval
- CHAPUT Tya - 21/11/2021 - CHAPUT Mickael et ZABA Aurore - L'Ebaupin
- ROUSSEL Albin - 04/12/2021 - ROUSSEL Florian et Déborah - Sous le bois

MARIAGES & PACS

- BERODIAS Jonathan et SOYER Amandine - 26/06/2021
- GOUYON André et BLAS Véronique - 03/09/2021 (PACS)
- BEGON BICHARD René et GALLENE Sylvie - 16/10/2021
- LENOBLE Quentin et BARSSE Mylène - 23/10/2021

DÉCÈS

- FAVIER Ginette - le 08/02/2021 - Laval
- MAZERON Alice née POUWEROL - 03/03/2021 - Gandichoux
- Jean BERAUD - le 26/03/2021 - Lasciouve
- RAOUX Daniel - le 09/04/2021 - Grandsaigne
- BECKER Louis - le 15/05/2021 - La Ruderre
- RIBERT Juliette née GARCIA - le 01/06/2021 - Le Bourg
- GILLET Odette née SAURET - le 11/06/2021 - Lamazières
- DEMOULIN Rolande née MARTIN - le 15/06/2021 - Jouhet
- PORTE Huguette - le 22/06/2021 - Le Vernadel
- LONCHAMBON Jean - 29/07/2021 - Lacost
- PAWLAK Agnès - le 17/08/2021 - La Ruderre
- AUGIER François - 29/09/2021 - Le Bourg
- MARTIN Bernard - le 18/10/2021 - Les chaussades
- KARKILA Élie - le 26/10/2021 - Gandichoux
- FOURNIER Jean Yves - Le Cluzel
- CANAUD Jean-Claude - le 10/12/2021 - Villemaine

ANNUAIRE PROFESSIONNEL

SERVICES

Mairie :

Le Bourg - 63640 SAINT PRIEST DES CHAMPS

- Du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et de 13 h-17 h 30
- Le Samedi : 9 h-12 h

Tél : 04 73 52 51 45 / 09 70 06 45 76 (fax)

Mail : mairie.priest.champs@wanadoo.fr

Site : www.saint-priest-des-champs.fr

Bibliothèque :

1^{er} étage de la mairie

- Le vendredi : 15 h 30-17 h

École primaire publique :

Le Bourg // 04 73 52 50 64

ecole.st-priest-des-champs.63@ac-clermont.fr

Agence postale : à la Mairie

- Du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h-16 h
- Le samedi : 9 h-11 h

Communauté de Communes du Pays de Saint Éloy :

04 73 52 72 72

Rue du Puits St Joseph 63700 St Eloy les Mines

accueil@paysdesainteloy.fr

www.paysdesainteloy.fr

Antenne de Saint Gervais d'Auvergne

(CIAS et Maintien à domicile) : 04 73 85 84 58

Halle Cœur de Combrailles 63390 Saint Gervais d'Auvergne



SANTÉ

Médecin acupuncteur

Bernard CLEMENT • Route des Fades • 04 73 86 42 07

Cabinet d'infirmier

Le Bourg • 07 87 08 91 19

- Séverine BERAUD
- Aurélie LIOMY
- Virginie COHADE
- Virginie BENETTO

Osthéopathe

Stéphane BALY • Le bourg • 06 10 84 13 23

Reflexologue

Sara RODA • Chez Saby • 07 82 74 24 76

Naturopathe

Delphine DEBERNE • 06 36 08 38 25

Transports médicalisés

Taxi Séverine 63 - Séverine GRANDSAIGNE • Le Bourg
• 04 73 85 84 29

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmes : 17

DÉCHETS

Point propre : Lieu dit le Giraudet

Lamazière : Biflux Papier-Plastique

Collecte des ordures ménagères :

Mardi (1^{ère} moitié des villages)

Jeudi (le Bourg et 2^{nde} moitié des villages)

Déchéterie de St Gervais : 04.73.85.89.49

- Le lundi : 9 h-12 h et 14 h-18 h
- Du mardi au vendredi : 14 h-18 h
- Le samedi : 9 h-12 h et 14 h-17 h

ENFANCE - JEUNESSE

Assistantes Maternelles

CANAUD Marie Noëlle • 04 73 52 51 92 • Le Bourg

GUILBERT Sarah • 06 42 88 91 68 • Perol

LEPRINCE Laetitia • 06 59 10 74 69 • Laval

Même si nous nous sommes attachés à valoriser de la façon la plus exhaustive possible les professionnels de la commune de Saint Priest des Champs, nous souhaitons nous excuser, par avance, si un acteur a été oublié.

ST-PRIEST-DES-CHAMPS 2021

ACTIVITÉS

Manade des Combrailles

Ghislaine CANTOS • La Buchaille • 06 10 60 65 73

AéroClub des Combrailles

DUPOUY Guy • Route des Ancizes • 04 73 86 84 52

Monitrice Équitation

Chloé BASCOBERT • Le Chuchet • 06 58 87 43 93

BÂTIMENTS

Carrelage et maçonnerie

Jean-Pierre MAIGNOL • La Barge • 04 73 52 51 37

Charpente et couverture - Ossature bois

- Alexandre RODRIGUEZ • Buffevent • 06 59 31 49 30

Électricité, plomberie et menuiserie

- Combraille Avenir • Jouhet

Cédric BERGER • 06 68 62 37 22

& Jérôme GOMOT • 06 68 43 02 01

Électricité générale

- Gérald DE JONG • 06 49 79 92 72

Plâtrerie, peinture et vitrerie

Christophe TAYTARD • La Geneste • 06 99 45 50 49

Eric ROUCHON • Beaufessoux le petit • 04 73 52 53 55

Second Œuvre et finition du bâtiment

« SAS Idée Renov » Tidiane CHEICK • 04 63 79 49 84

Naturellement Chaux

Florine LORANS • La Sauvolle • 09 51 05 60 42

COMMERCES ET SERVICES

Boulangerie

« La Cascade de Pains » Gaétan BROCHARD et Mélanie GAILLARD • Le Bourg • 09 87 03 86 27

Boucherie

Clément et Jacqueline DENIS • Le Bourg • 04 73 52 52 29

Épicerie

Claudine PERCHER • Le Bourg • 04 73 52 50 11

Traiteur

Catherine BOUCHET • La Chomette • 06 11 53 90 77

Vente de boissons

« Cave de St Priest » Pascal DESARMENIEN • Le Bourg • 04 73 52 29 45

Bar-Restaurant - Tabac - Journaux

« Les Tilleuls » Françoise LACOUR • Le Bourg • 04 73 52 50 56

Salon de coiffure «Coiff' Too»

Annick FONTENIL • Le Bourg • 04 73 52 53 61

MÉCANIQUE

Mécanique Avicole et Agricole

S.E.M.A.A.C • Raymond SERVIÈRES • Bladeix • 04 73 52 51 17

ARTISANAT D'ART ET PRODUITS LOCAUX

Sculpture/Peinture

Marion LAMY • La George • 06 80 27 62 76

Fromages de chèvre, charcuterie caprine et produits laitiers

« La Ferme du Crest » • Céline PIRARD • Le Crest • 04 73 52 59 13

Fromages de chèvre, yaourts et fromage blanc

« La Chèvre aux champs » • M. et Mme VACHER • La Chomette • 06 50 39 76 63

Bois tourné

Philippe LEGUBE • Route des Fades • 06 50 85 81 81

Plantes et préparations médicinales

« Fleurs de l'aurore » Aurore ZABA • L'ébaupin

Galerie d'art

« Galerie du Four » Christian TRAMECON • Gandichoux • 06 32 19 63 03

Fabrication d'instruments de musique

« Les mains qui sonnent » Mickaël CHAPUT • L'ébaupin • 06 58 58 43 21

Ferme de la terre verte - Maraîchage

« Ferme de la terre verte » • Cecile TOURNIER • Lamazières • 06 59 35 24 12

Fioul et Combustible

Serge PINTO MENDES • Le Bourg • 04 73 52 52 54

Paysagiste et entretien espace vert

Nicolas PINTO MENDES • Le Bourg • 06 30 81 02 17

Travaux Agricoles

Christophe GRENAT • Visignol • 06 65 58 47 96

Ressourcerie « L'Ent'Remise »

Boutique solidaire/ Zéro Déchets

• St Maurice près Pionsat : 04 73 52 03 53 - Mercredi et Vendredi : 14h00 - 18h00 Samedi : 10h - 18h00

Festivités 2022

Janvier

- Samedi 8** Galette des rois du 3^e Âge (*privé*)
- Diamnche 9** Belote du comité des fêtes
- Samedi 15** Sainte Barbe
- Samedi 22** Vœux du maire
- Samedi 29** Belote et bal des jeunes

Février

- Samedi 5** Choucroute dde la JSSP
- Dimanche 13** Belote du 3^e Âge
- Samedi 26** Défilé du Carnaval et Boum de l'APE
- Dimanche 27** Thé dansant du 3^e Âge

Mars

- Vendredi 18** } Bourse aux vêtements des parents d'élèves
- Samedi 19** }
- Dimanche 20** }

Avril

- Dimanche 3** Repas du 3^e Âge (*privé*)
- Dimanche 10** Thé dansant des Crouzadous
- du Samedi 16 au Lundi 18** } Randonnée et chasse aux œufs par l'APE et le Club des Jeunes
- Samedi 23** Repas à thème Comité des Fêtes

Mai

- Dimanche 1^{er}** Repas du 3^e Âge (*repas communal*)

Juin

- du 3 au 5** Fête de la bière du Club des Jeunes
- Samedi 11** Pétanque du Comité des Fêtes

Juillet

- Mercredi 13** Bal du Club des Jeunes
- Dimanche 24** Thé dansant du Club du 3^e Âge
- Samedi 30** Fête de l'Amitié du Comité d'Organisation de la Foire

Septembre

- Dimanche 4** Repas du 3^e Âge

Octobre

- Dimanche 2** Fête du cidre
- Vendredi 7** Don du sang
- Dimanche 23** Thé dansant des Crouzadous
- Lundi 31** Halloween des Enfants

Novembre

- Samedi 12** Théâtre (Comité d'Organisation de la Foire)
- Samedi 19** Bal de la JSSP
- Dimanche 27** Thé dansant du 3^e Âge

Décembre

- du 2 au 4** Bourse aux vêtements APE
- Vendredi 16** Marché de Noël de l'APE
- Samedi 17** Arbre de Noël de la commune
- Samedi 31** Réveillon des Crouzadous